

FRANCBOIS
 930, route Bélanger
 Saint-Pascal, G0L 3Y0
 Licence # RBO 1830-5490-22

- Fabricant (bois, mélamine, stratifié, thermo-plastique)
- Armoires de cuisine et de salle de bains
- Centre de coupe de comptoirs et comptoirs massifs Surell
- Meubles commerciaux et résidentiels sur mesure
- Escaliers

Sylvain Emond, prop.
 Tél. bur.: 418 492-1666 | Tél. rés.: 418 492-9352

PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION?

Le propane, voilà la solution!

Pour la meilleure efficacité **ÉNERGÉTIQUE**, le meilleur choix : **LE PROPANE**

Valor

L'ÉNERGIE **Propane** POUR TOUT FAIRE

Propane Sélect

685, boul. Armand-Thériault (voie d'accès F.F. Soucy)
Rivière-du-Loup
 418-860-2442 • 1-877-860-2442
 Lic. R.B.Q. 8293-0702-19

HEURES D'OUVERTURE
 Lundi au vendredi : 8 h à midi • 13 h à 17 h
 Samedi et dimanche sur rendez-vous
www.propaneselect.ca

On protège sa santé et celle de notre entourage
 P. 20
 Information et conseils à l'intérieur.
 Votre gouvernement Québec

Des enseignantes chantent pour les aînés
 P. 3

P. 3 Un stagiaire engagé

P. 5 La région rouverte le 18 mai

TRACTEURS LS
 Une gamme pratique, durable et puissante de tracteurs dotés de lames de coupe haute performance et d'une éjection des débris plus uniforme.

TONDEUSES CLASSIQUES
 Pour une pelouse parfaitement entretenue, il faut une tondeuse capable de s'adapter à des niveaux de complexité et d'inclinaison variables.

FAIBLE BRUIT + LÉGER + VIBRATION RÉDUITE = CONFORT ACCRU

3 Ans de garantie sur les articles
 Sur tous les châssis de tracteur
 Sur les plateaux de tracteur remorqués uniquement
 GARANTIE
 Exclurement sur les tracteurs LS et les tondeuses à rayon de tirage zéro dotées de plateaux ouverts

Husqvarna

VENTE ET SERVICE SERVICE DE LIVRAISON

Tech Mini-Mécanique
 418-852-2922
 196, chemin Haut de la Rivière Saint-Pacôme • 418 852-2922
 Patrick Lizotte, prop.

COVID-19: NOUVELLES DATES D'OUVERTURE DES ÉCOCENTRES

LA POCATIÈRE : LE SAMEDI 16 MAI

Mardi, jeudi, vendredi et
samedi de 8 h à 16 h
410, 14^e Rue Bérubé

SAINT-PASCAL : LE SAMEDI 16 MAI

Mercredi, vendredi et
samedi de 8 h à 16 h
236, avenue du Parc

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA : LE SAMEDI 16 MAI

Jeudi de 11 h à 20 h et les 1^{er} et 3^e samedis
du mois de 8 h à 12 h
619, Route 289



AFIN DE MINIMISER LES RISQUES DE PROPAGATION DU VIRUS DE LA COVID-19 :

- Des consignes de distanciation vous seront expliquées avant de rentrer sur le site.
- Un préposé pourra vous refuser l'accès au site si vous ne respectez pas les exigences suivantes :

- N'avoir aucun des symptômes associés à la COVID-19 — fièvre, fatigue, toux, mal de gorge ou de tête, perte de goût ou d'odorat — et ne pas avoir été à l'extérieur du Canada depuis 14 jours.
- Avoir en votre possession un document qui prouve votre lieu de résidence ainsi que votre carte de crédit ou de débit. Aucun argent comptant ne sera accepté sauf exception***, l'utilisation des cartes de paiement sans contact (PayPass) doit être favorisée lors de votre transaction.
- Avoir trié vos matières résiduelles par catégories de produits AVANT de vous rendre à l'écocentre : par exemple, ne pas mélanger des branches avec du bardeau d'asphalte.
- Avoir en votre possession les équipements nécessaires pour effectuer votre déchargement : par exemple, pelle ou balai pour décharger de la matière verte.
- Être capable de soulever sans l'aide des préposés, et sans risque de blessure, les objets lourds que vous apportez à l'écocentre ; être accompagné d'une personne en confinement avec vous si nécessaire, et si possible. Sinon, attendre la fin des consignes dues à la COVID-19.
- Respecter la file d'attente sans chercher à dépasser les autres véhicules. Il est possible que les temps d'attente soient plus longs, car un nombre limité de véhicules sera admis sur le site en même temps.

*** Les samedis, l'argent comptant devra encore être exigé à l'écocentre de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Des procédures strictes pour l'échange de l'argent et de la monnaie devront être respectées.

6425H1920 1153981820

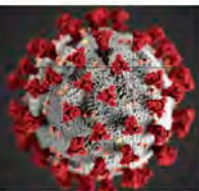


COURRIEL: info@co-eco.org
FACEBOOK : [@coecobsl](https://www.facebook.com/coecobsl)
LIGNE INFO: 418 371-1234 # 0



DOSSIER COVID-19

de votre équipe de rédaction



Saint-Pascal : des enseignantes chantent pour les aînés

Une dizaine d'enseignantes de l'école primaire Mgr Boucher de Saint-Pascal ont envahi les stationnements de la Résidence Labrie et de Place de



l'Étoile à Saint-Pascal, samedi après-midi, pour offrir un bon moment aux aînés confinés depuis la mi-mars.

STÉPHANIE GENDRON

L'enseignante en musique Jacqueline Duval explique que cette initiative fait suite à un projet fait par le passé avec les élèves, alors qu'ils avaient chanté pour les personnes âgées en décembre dernier.

« Ça avait été super apprécié. Une personne âgée a dit (récemment) : « ce serais-tu

le fun un peu si elles venaient chanter », a raconté Mme Duval, à qui ce souhait s'est rendu aux oreilles. C'est ainsi que s'est organisée la sortie de samedi.

Les enseignantes souhaitaient ainsi offrir un petit moment de bonheur aux personnes âgées qui doivent rester particulièrement confinées depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

Vers 13 h 45 samedi, alors que plusieurs résidents de la Résidence Labrie profitaient du soleil de façon supervisée dans le stationnement, elles ont égayé le moment en chantant des pièces de musique que plusieurs ont fredonné avec elles.

Il n'est pas exclu qu'un projet similaire se fasse pour la fête des Mères.



Photos : Stéphanie Gendron

Retour au travail lundi pour Bombardier

L'usine Bombardier de La Pocatière a repris la production le 4 mai, a confirmé l'entreprise. Les travailleurs feront leur entrée de façon progressive. Évidemment les mesures de retour au travail seront conformes aux directives. Ceux qui pourront continuer de faire du télétravail le feront. Par ailleurs, l'entreprise fait appel au programme de Subvention salariale d'urgence du Canada au bénéfice des employés. « Nos industries comptent parmi les plus touchées par la pandémie COVID-19, et je tiens à remercier le gouvernement fédéral d'avoir mis en place cette initiative forte afin de soutenir les travailleurs et les entreprises du Canada. Je tiens aussi à remercier les dirigeants syndicaux pour leur collaboration et leur soutien en ces temps difficiles. Enfin, je tiens par-dessus tout à remercier nos employés et leur famille pour leur patience, leur compréhension et leur dévouement », a dit le président Éric Martel. (S.G)

Un stagiaire engagé réalise un guide sur les mesures de protection en pharmacie

Les propriétaires d'Uniprix J. Arsenault, D. Laliberté, M.-F. Mercier de La Pocatière font sûrement l'envie de bien des pharmacies. Un de leurs jeunes employés, Jacob Lévesque, a décidé de leur alléger la tâche en préparant un guide sur la prévention et le contrôle des infections en pharmacie, en plus de se charger de la formation de ses collègues.

MAXIME PARADIS

Quiconque connaît Jacob Lévesque sait à quel point le jeune homme de 20 ans de La Pocatière est rigoureux et comment il a la santé d'autrui à cœur. Le Placoteux avait d'ailleurs déjà parlé de son implication hors du commun au sein du comité organisateur du Relais pour la vie de La Pocatière en 2018.

À sa première année comme étudiant au baccalauréat en sciences infirmières à l'Université de Sherbrooke, Jacob a vu sa session d'hiver et la période de stage qui l'accompagne être bousculées par la COVID-19. Deux choix s'offraient donc à lui : porter assistance aux gens de son entourage et remplir des documents en lien avec les actions qu'ils posent ou donner un coup de main en pharmacie ou dans les milieux de soins comme les hôpitaux, les CHSLD ou les résidences pour aînés.

Pour Jacob Lévesque, qui a travaillé chez Uniprix à La Pocatière de l'âge de 15 ans jusqu'à son départ pour Sherbrooke, il était tout naturel pour lui de « rentrer au bercail ». Lorsqu'il a entendu de la bouche de ses patrons qu'ils devraient instaurer un protocole de prévention et de contrôle des infections dans leur commerce, en adéquation avec les recommandations formulées par l'Institut national de santé publique du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec, Jacob s'est proposé de prendre le dossier en main.

« J'avais déjà une base sur la prévention et le contrôle des infections en lien avec ma formation actuelle à l'université et je trouvais que ça pouvait être un beau complément à mon stage, même si ce n'était pas obligatoire pour moi de le faire », poursuit-il.

Il a donc passé plusieurs heures à faire la recherche et à préparer un document d'une vingtaine de pages portant principalement

sur l'hygiène exemplaire des mains, le porte du masque, des lunettes ou des visières de sécurité, et l'arrivée de l'employé et du client en pharmacie jusqu'à sa sortie. Il s'est également chargé de la formation basée sur ce document à la quarantaine d'employés de la pharmacie.

« C'était important pour moi que ces mesures-là soient bien accueillies par le personnel de la pharmacie. Si dans l'ensemble porter de l'équipement de protection ne cause pas de problèmes, c'est possible, pour certains, que ça devienne un facteur d'anxiété lié au travail », rappelle-t-il.

Jacob Lévesque ajoutait que ces mesures de prévention et de contrôle des infections sont désormais en place chez Uniprix J. Arsenault, D. Laliberté, M.-F. Mercier de La Pocatière. Préventif jusqu'à la fin, il invite les gens à continuer de suivre les recommandations de la santé publique lors de leurs sorties, encore plus dans le contexte de réouverture graduelle des entreprises auquel nous assisterons dans les prochaines semaines. « Il est important de ne pas lâcher », conclut-il.



Jacob Lévesque.
Photo : Facebook Uniprix J. Arsenault, D. Laliberté, M.-F. Mercier – Pharmacie affiliée.

Fête des Patriotes

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veuillez noter que les heures de tombée seront devancées en raison du congé des Patriotes :

TOMBÉE DU JOURNAL DU 20 MAI 2020

Journal et nécrologie : Vendredi 15 mai à 10 h 30
Annonces classées, et bloc-notes : Jeudi 14 mai à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 18 mai 2020.

Merci de votre collaboration!



Des mercenaires allemands sur la Côte-du-Sud

Devant la menace d'une invasion américaine, après l'échec des troupes de Benedict Arnold à l'hiver 1775, le gouverneur Haldimand engage 30 000 mercenaires allemands pour défendre la colonie.

Craignant de nouveau l'agitation, suite à la bataille de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud survenue en mars 1776, il ordonne le déploiement de compagnies dans les paroisses. Les soldats du régiment de Hesse-Hanau se retrouvent à Saint-Pierre et Saint-Thomas. Le régiment de la princesse d'Anhalt Zerst commandé par le colonel Friedrich Von Rausschenplatt est dépêché à Kamouraska et à Rivière-Ouelle.



Plaque érigée sur les Plaines d'Abraham à Québec soulignant la contribution des mercenaires allemands à la défense du Canada lors de la Révolution américaine (1775-1783). Wiki Commons, Photo Jean-Pierre Wilhelmy

La présence des Allemands à Kamouraska en 1782 ne passe pas inaperçue puisqu'ils sont logés chez les habitants. Comment réagirent-ils? Le lieutenant-colonel Loos raconte que les militaires ne font l'objet d'aucune plainte. Bref l'agitation que l'on craignait fait place à autre chose; plusieurs Allemands tombent en amour et ne repartent pas dans leur pays natal.

Sur la Côte-du-Sud, c'est le cas du soldat Philippe Heinrich Stiber qui le 11 octobre 1784 épouse à Rivière-Ouelle, Marie Rochefort. Il est suivi par Johann Christopher Lindner lequel épouse en 1786 à Saint-Roch-des-Aulnaies Madeleine Hautin. Felix Hartung (Harton) pour sa part épouse Angélique Gauvin à Saint-Roch-des-Aulnaies le 10 janvier 1785.

D'autres anciens militaires allemands s'établissent à L'Islet, et Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le baron Edmond-Victor Von Koenig est l'un d'eux. Après avoir cherché un emploi à Québec et sans succès il offre ses services comme médecin dans les paroisses de la Côte-du-Sud. Après avoir abjuré sa foi et perdu sa première épouse, il se marie à Saint-Jean-Port-Joli avec Marie-Céleste Guichard, dit Bourguignon. Il réside pour un certain temps à Sainte-Anne et à Saint-Roch-des-Aulnaies avant de s'établir à L'Islet. Il gagnera sa vie modestement à titre de professeur à l'École de l'institution royale.

Enfin, les Allemands qui se sont mariés sur la Côte-du-Sud ont pour la plupart abjuré leur foi protestante. Si vous faites des recherches sur votre famille aujourd'hui, vous retrouverez peut-être leurs noms dans votre arbre généalogique.

Résidences secondaires : pas d'isolement obligatoire pour les propriétaires de l'extérieur

Lorsque les propriétaires de résidences secondaires dans le Bas-Saint-Laurent pourront accéder à leurs chalets le 18 mai, ils ne seront pas obligés de faire un isolement de 14 jours, même si c'est formellement suggéré.

avec prudence », rappelle la députée de Côte-du-Sud et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent Marie-Eve Proulx.

Au Kamouraska

Le maire de Kamouraska, un endroit reconnu pour compter plusieurs résidences d'été secondaires, ne s'inquiète pas du fait que l'isolement ne soit pas obligatoire. Il s'attend à ce que les gens respectent la recommandation.

« Je m'attends à ce qu'il y ait un respect. Les gens se connaissent tous, si un sort et fait des rassemblements, il va se le faire dire », dit Gilles A. Michaud.

Rivière-Ouelle aussi compte plusieurs résidences secondaires. Comme son homologue, le maire Louis-George Simard fait confiance aux propriétaires. Selon lui, plusieurs sont déjà arrivés aussi, avant le confinement de la région le 28 mars.

« Les propriétaires sont très respectueux. Je pense que les gens qui vont venir vont être aussi très respectueux. Autrement, ils vont se faire pointer du doigt et on ne veut pas ça. Je ne pense pas que ça va arriver », a dit Louis-George Simard.

Jean Dallaire à Saint-Denis-De La Bouteillerie s'attend aussi à un certain civisme. « Je n'ai pas l'intention qu'on commence à jouer à la police. Si toutefois on se rendait compte qu'il y a des gens qui ne respectent pas ou font par exprès pour déroger aux consignes, à ce moment-là, on verra. Pour l'instant, je fais confiance à ces gens-là », a dit le maire.

Rappelons que jusqu'au 18 mai, si une personne se présente aux contrôles policiers dans le Bas-Saint-Laurent et qu'elle n'a pas de raison essentielle de se déplacer, elle doit faire un isolement de 14 jours obligatoire. Si ce n'est pas respecté, la police peut sévir. La personne ne peut même pas aller marcher dans les rues ou aller à l'épicerie. Rappelons que les barrages policiers seront levés le 18 mai.

STÉPHANIE GENDRON

On s'attend à ce que certains propriétaires proviennent de zones chaudes, où la pandémie sévit plus sévèrement comme c'est le cas dans la grande région de Montréal.

Or, lorsque questionné au sujet d'un possible isolement obligatoire de 14 jours une fois que la région sera redevenue accessible, le ministère de la Sécurité publique fait plutôt appel au sens du devoir de chaque citoyen.

« On demande aux gens d'être prudents. Je fais un appel à tous. La levée graduelle du confinement ne veut pas dire relâchement », indique Louise Quintin, relationniste à la Direction des communications au ministère de la Sécurité publique.

« Si vous devez vous rendre à votre chalet, allez à l'épicerie avant (de partir de la région initiale). N'invitez personne, sauf votre famille qui réside dans votre demeure. Une fois au chalet ne vous déplacez pas sauf en cas de dernier recours. On veut éviter que des gens contaminent les régions », ajoute-t-elle.

On leur demande d'éviter les commerces. Toutefois, ils ont le droit d'aller faire du plein air ou prendre des marches, par exemple, en respectant les consignes édictées par la santé publique.

« La réouverture de la région permet aux citoyens de circuler plus librement sur le territoire. Cette mesure s'applique aussi à ceux qui ont des résidences secondaires pour qu'ils puissent y accéder de façon progressive. Malgré tout, je réitère l'importance de respecter la règle des deux mètres qui demeure toujours en vigueur et qui nous permet collectivement de circonscrire la propagation. On doit agir

L'ESCALE DU PÊCHEUR
Pêche en étang
• Truites mouchetées
FERMÉ POUR L'ANNÉE 2020
appâts et sac fournis
R. DIONNE
432, rang 4
SAINT-BRUNO
418 492-5281

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentres, REER

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Téléc. : 418 492-2832

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706
901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Québec

Canada

Financé par le gouvernement du Québec

Impression **tc** • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL

Distribution **publi soc**

DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com	VENTES Pierre Dumais (poste 122) pierre@leplacoteux.com	PRODUCTION Marjorie Ouellet Coordonnatrice Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com Marie-Kim Lefrançois	CARICATURISTE : Métyvié CONSEIL D'ADMINISTRATION Claude Gagnon , président Luc Morneau , vice-président Louis Grenier , directeur Maxime Paradis , directeur
JOURNALISTE Stéphanie Gendron journaliste@leplacoteux.com	Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com	RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Annie Ouellet (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com	
JOURNALISTE Maxime Paradis (poste 103) web@leplacoteux.com	ADMINISTRATION Annie Ouellet (poste 102) administration@leplacoteux.com		

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses

hebdo **QUEBEC**

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Retrait des barrages policiers le 18 mai au Bas-Saint-Laurent

La vice-première ministre du Québec Geneviève Guilbault ordonne le retrait des barrages policiers à l'entrée du Bas-Saint-Laurent le 18 mai. Celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière sera donc retiré à cette date.

STÉPHANIE GENDRON

Quant à Chaudière-Appalaches, la levée des contrôles aléatoires a été faite lundi le 4 mai.

On demande tout de même d'éviter les déplacements superflus, comme aller flâner dans un commerce autre que dans notre région.

« Il s'agit de la suite logique (après les écoles, services de garde et l'économie). En rouvrant certaines activités professionnelles et commerciales, tout ça va amener des déplacements supplémentaires. Ça deviendrait ingérable. Les gens doivent pouvoir se déplacer. Ça va aussi dans l'esprit de réouverture graduelle », a dit Mme Guilbault.

« Ces régions-là (comme le Bas-Saint-Laurent) sont en train de se préparer en termes de ressources humaines, des équipements de protection personnelle. Ce sera

«monitoré» au jour le jour. S'il y a une place où les robinets peuvent laisser couler un peu d'eau, actuellement c'est bien dans les régions plus périphériques que celle de la communauté urbaine de Montréal », a dit le directeur national de la Santé publique Horacio Arruda.

Les élus du Bas-Saint-Laurent avaient dit souhaiter que le point de contrôle policier demeure le plus longtemps possible, car on juge qu'il a été utile à garder un taux de la COVID-19 très bas dans toute la région.



Point de contrôle au Kamouraska. Photo : Maxime Paradis

Depuis le 28 mars

L'accès au Bas-Saint-Laurent est limité depuis le 28 mars dernier. Seuls les travailleurs essentiels et les marchandises essentielles peuvent transiter. Si une personne veut franchir le point de contrôle à son retour dans la région après être sortie pour une raison non-essentielle, elle doit respecter une période d'isolement de 14 jours.

Notons par ailleurs que la région compte toujours 36 cas au moment de mettre sous presse.

Levée des barrages : « Ça correspond à nos attentes »

Les élus sont à l'aise avec l'annonce du gouvernement de lever les barrages policiers et ainsi permettre l'accès aux régions confinées, le 4 mai pour L'Islet en Chaudière-Appalaches et le 18 mai pour le Bas-Saint-Laurent.

STÉPHANIE GENDRON

Les élus avaient demandé de rouvrir les valves à l'intérieur de la région avant qu'on ouvre les portes complètement aux visiteurs.

C'est un peu ce qu'ils ont obtenu, puisque le Bas-Saint-Laurent fait partie des dernières à

voir ses points de contrôle policier être levés. « On voit cela d'un bon œil. Nos préoccupations ont été écoutées. On ouvre d'abord les écoles, les commerces, puis ensuite la région. Il n'y aura peut-être pas une si grande affluence que cela. Ça correspond à nos attentes », estime le préfet de la MRC de Kamouraska Yvon Soucy.

Une question demeure toutefois, celle des propriétaires de résidences secondaires. Devront-ils s'isoler pour une période de 14 jours, particulièrement s'ils arrivent de zones chaudes? Les élus ont cette préoccupation, particulièrement au Kamouraska.

Dans la région de L'Islet, le maire de Saint-Roch-des-Aulnaies André Simard se réjouit. La moitié de son village fait affaires au Kamouraska et l'autre moitié vers Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet ou Montmagny. De l'exaspération commençait à se faire sentir à force de passer les points de contrôle pour les déplacements essentiels.

« Ça me réjouit pour la population, mais il reste qu'on demeure en mode vigie. On se doit d'avoir confiance dans les choix gouvernementaux. De façon générale, on se doit de recommencer à vivre un peu plus normalement progressivement », a signifié M. Simard.

Ouverture des écoles : les profs se posent beaucoup de questions

Les professeurs ont beaucoup de questions sur le déploiement des nouvelles conditions pour rouvrir les écoles primaires, selon le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, qui représente les enseignantes et enseignants du Kamouraska.

Enseignants à la santé précaire, parents de très jeunes enfants dont les garderies sont fermées, réaménagement des classes si on dépasse le nombre de 15 par volontariat, port du masque ou non, les questions des profs sont nombreuses à moins de deux semaines de la réouverture.

Si quelques réponses commencent à être données, il faudra attendre de voir combien de parents retourneront leurs enfants sur les bancs d'école. Une fois les informations colligées, il sera possible de statuer. « Il y a beaucoup de questionnements sur le déploiement,

entre autres si on dépasse les 15 jeunes, l'idée de les transférer à l'école secondaire, on se questionne pour les plus petits, par exemple, qui seraient sur des bureaux beaucoup trop gros », indique Natacha Blanchet, du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage.

Quant aux mesures de protection, elles seront fournies et obligatoires pour les éducatrices en garderies, mais pas pour les enseignants.

La directive du ministère à cet effet est la suivante : le port du couvre-visage n'est pas exigé pour les membres du personnel dans les écoles primaires. Toutefois, pour ceux et celles qui souhaiteraient en porter, on les invite à consulter les sites officiels pour savoir comment fabriquer et comment utiliser adéquatement un couvre-visage.

« C'est sûr que l'on est en mode protection depuis le mois de mars, on nous dit de ne pas voir

personne et là, on nous remet dans le trafic. Il y a une période d'adaptation. Pour les masques, on dit que ceux qui veulent les porter peuvent les porter, mais il y a aussi que ce sera à la Santé publique de nous guider », ajoute-t-elle.

Les enseignants du secondaire devront enseigner à distance aux élèves d'ici la fin de l'année scolaire. Toutefois, les professeurs se questionnent, puisqu'on rouvre les écoles primaires pour prendre soin de la santé mentale des jeunes du primaire, mais qu'en est-il des jeunes du secondaire ?

« Les jeunes ont de plus en plus le goût de se voir et le printemps va arriver. On se questionne aussi sur l'état de santé mentale de nos jeunes du secondaire. Aussi, l'argument de garder les écoles secondaires fermées en raison du transport en commun ne s'applique pas nécessairement ici », a soulevé Mme Blanchet. (S.G.)

À ma mère et à toutes celles du comté de Côte-du-Sud, je vous souhaite une bonne fête des Mères.



MARIE-EVE PROULX
DÉPUTÉE DE
CÔTE-DU-SUD

☎ 418 234-1893

✉ Marie-Eve.Proulx.CDS@assnat.qc.ca

📍 6, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Bur. 206, Montmagny QC G5V 1J7



1004P1920

TOUS ENSEMBLE
FACE AU CORONAVIRUS (COVID-19)
Ligne d'information : 1 877 644-4545
quebec.ca/coronavirus

Le Bas-Saint-Laurent est-il prêt pour une deuxième vague?

Alors que l'heure du déconfinement a sonné un peu partout au Québec, plusieurs se demandent si le Bas-Saint-Laurent est prêt à faire face à une seconde vague de la COVID-19, tel qu'anticipé par plusieurs scientifiques dans le monde. Même si la région a été relativement épargnée lors de la première vague, il semblerait que le CISSS de la région ait appris de l'expérience vécue ailleurs au Québec.

MAXIME PARADIS

À Montréal et sa couronne, les dernières semaines ont exposé la grande vulnérabilité des CHSLD, des ressources intermédiaires et des résidences pour aînés qui ont été trop longtemps dans l'angle mort du gouvernement dans ses actions préventives visant à freiner la propagation de la COVID-19. Dans les derniers jours, certains hôpitaux de la région métropolitaine sont maintenant le théâtre d'éclosions qui semblent une fois de plus prendre par surprise les gestionnaires du réseau de la santé.

Au Bas-Saint-Laurent, la conseillère-cadre aux communications stratégiques à la présidence-direction générale et relations avec les médias du CISSS, Ariane Doucet-Michaud, assure que des plans d'actions sont prévus pour l'ensemble des lieux énumérés précédemment, advenant une deuxième vague de la pandémie. Rappelons que ces ressources sont particulièrement sensibles en raison de la forte concentration de gens vulnérables au virus qu'on y recense.

« De façon générale, les actions nécessaires en vue d'un nombre grandissant de cas sont déjà mises en place : identifier des zones chaudes et froides en CHSLD, froides, tièdes et chaudes en centre hospitalier, afin d'éviter une possible transmission. Des trajectoires de circulation ont été identifiées dans les principaux établissements suivant la même logique. Par ailleurs, nous avons revu les protocoles cliniques dans les dernières semaines afin de nous assurer de leur confort

mité et de leur application par le personnel : ces protocoles visent l'isolement préventif, la surveillance des symptômes, le port des équipements de protection individuelle, etc. »

Gestion des effectifs

Une liste d'infirmières retraitées à laquelle le CISSS du Bas-Saint-Laurent pourrait se référer, au besoin, est déjà commencée. Par le site Jecontribue.ca, le CISSS a d'ailleurs procédé à l'embauche de 441 professionnels de la santé, dont 51 sont d'anciens de ses employés retraités qui ont depuis recommencé à travailler ou qui se joindront à l'équipe prochainement.

Ariane Doucet-Michaud précisait également que le CISSS était dans l'attente d'un retour des maisons d'enseignement de la région en ce qui concerne l'embauche de leurs étudiants en santé, si la situation le nécessitait. La démarche aurait été entamée que tout récemment. Elle rappelle toutefois que la plupart de ces étudiants sont déjà employés par l'organisation et que l'exercice réalisé actuellement permettra principalement de rehausser leur disponibilité à temps complet afin de consolider les équipes. « Nous souhaitons profiter du précieux

temps devant nous pour s'assurer que ces bras supplémentaires seront formés et auront pris leurs repères dans nos milieux de soins au moment où nous en aurons besoin. Leur présence apportera également un répit aux équipes en place qui sont, soulignons-le, à pied d'œuvre depuis la mi-janvier », ajoute-t-elle.

La gestion de ces listes d'employés doit se faire par MRC, a-t-elle précisé. Et il n'est pas prévu que les équipes en place soient interchangées entre établissements, mais plutôt bonifiées.

Matériel de protection

L'approvisionnement en matériel de protection ayant été un enjeu majeur de la crise ces dernières semaines fait en sorte que le CISSS du Bas-Saint-Laurent assure une gestion serrée de ses stocks, nous dit-on. L'approvisionnement est toutefois fait par allocation par le ministère de la Santé et des Services sociaux en fonction des besoins de chaque établissement.

« Pour le moment, nous avons le matériel nécessaire en main. Toutefois, nous devons poursuivre nos efforts quotidiens pour assurer une utilisation judicieuse », écrit la responsable des communications.

Hôpitaux

Désigné centre pour les hospitalisations COVID, l'hôpital de Rimouski le demeurera advenant une deuxième vague du virus. Si le niveau d'alerte devait augmenter à 4 selon le plan provincial de contingence du Ministère, tous les hôpitaux pourraient être appelés à fournir l'hospitalisation aux cas de la COVID-19. Précisons qu'à l'heure actuelle, au Bas-Saint-Laurent, le taux d'occupation des lits est de 30 %.

« Vous pouvez constater que pour le moment, nous avons la marge nécessaire », ajoute Ariane Doucet-Michaud.

Elle soulignait également que des travaux préventifs en vue d'augmenter temporairement la capacité hospitalière du Bas-Saint-Laurent avaient été effectués ces dernières semaines. Comme il a déjà été rapporté, au Kamouraska, le Centre Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle pourrait être appelé à devenir un site de débordement de patients « réguliers », advenant une hospitalisation massive de cas de la COVID-19 à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Le Centre Thérèse-Martin aurait une capacité actuelle d'une vingtaine de lits, capacité qu'il est possible d'augmenter de l'avis du CISSS, selon la demande.





COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui ont oeuvré, au cours des dernières semaines, dans les services de garde d'urgence.

Merci à tous les membres de notre personnel qui, chaque jour, s'impliquent pour continuer d'offrir des services de qualité pour l'ensemble de notre communauté.

Pour demeurer bien informé.e, pour accéder à nos différentes ressources, nous vous invitons à consulter notre section Web sur le Coronavirus (COVID-19)

<https://www.cskamloup.qc.ca/mesures-preventives-liees-au-coronavirus/>

**FIERS
DE NOS GENS!**



Un gestionnaire retraité de la santé publique appréhende des morts angles

Jean Vézina, un gestionnaire retraité de la Direction régionale de la protection de la santé publique de Montréal et habitant Rivière-Ouelle depuis quelques années, craint que des angles morts subsistent toujours dans le plan de match du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ce qui lui fait appréhender une éventuelle deuxième vague de la COVID-19



dans la région. À moins que le CISSS ne se garde de tout dévoiler, certaines réponses demeurent floues, selon lui.

MAXIME PARADIS

M. Vézina en arrive à ce constat après que Le Placoteux lui ait partagé les réponses reçues aux questions soumises au CISSS du Bas-Saint-Laurent plus tôt cette semaine, en lien avec une éventuelle deuxième vague de la COVID-19. Point par point, l'ancien gestionnaire a relevé les différents aspects sur lesquels le CISSS gagnerait en précision, soulevant aussi au passage d'autres sous-questions.

« Ça ne veut pas dire que le CISSS ne pose pas les actions et les gestes pertinents, mais pour moi, ça ne vient pas me rassurer en tant que citoyen », a-t-il déclaré. De plus, le CISSS du Bas-Saint-Laurent éprouve encore plusieurs difficultés au niveau de son offre de services en soins de proximité à la population depuis la réforme Barrette, ajoute-t-il, rappelant au passage que la région est également une des plus âgées au Québec.

Équipes et effectifs

La question des effectifs est un point qui préoccupe particulièrement Jean Vézina. S'il avoue trouver rassurant que le CISSS soit déjà en action par rapport au recrutement de retraités, d'étudiants et même d'enseignants du domaine de la santé, il reconnaît qu'il aurait aimé connaître le niveau d'effectifs prévu par différents types d'établissements (CHSLD, hôpitaux, ressources intermédiaires) en fonction de l'amplitude que

pourrait prendre l'épidémie. Précisons toutefois que la question adressée par Le Placoteux au CISSS concernait simplement le nombre de personnes recrutées jusqu'à maintenant et la gestion de cette liste d'effectifs (régionale ou par MRC).

À savoir si des équipes d'intervention exclusives seraient dédiées entièrement à un site d'éclosion précis, de combien de personnes elles seront composées et de quels professionnels de la santé en feront partie, Jean Vézina mentionne trouver la réponse du CISSS plutôt floue. À cette question, rappelons que la responsable des communications avait simplement répondu que les équipes déjà en place seraient bonifiées au besoin.

« Ça ne nous dit pas si les équipes sont réellement bien structurées, s'il y a suffisamment de personnel pour intervenir en fonction d'un niveau pandémique « x », ou d'un pic anticipé pour la région, et si le renfort sera entièrement dédié à un site d'éclosion, ou s'il ne sera pas amené à se promener d'un endroit à l'autre. La lecture que je fais, à la lumière de cette réponse, c'est qu'on n'a pas encore suffisamment d'effectifs », déclare Jean Vézina.

Cette affirmation, l'ancien gestionnaire de la santé publique la base également sur le fait que le CISSS du Bas-Saint-Laurent n'a pas établi de ratio patient / employé advenant une deuxième vague de la pandémie ou du pic anticipé. « Il n'est pas question de ratio. Nous tenterons d'assurer une présence maximale d'employés au-delà des structures habituelles », nous avait répondu le CISSS à cette question.

Matériel de protection

Au chapitre du matériel de protection individuel et de la gestion des stocks, Jean Vézina trouve encore le CISSS évasif. Celui-ci affirme avoir tout l'équipement nécessaire pour le moment, d'en assurer une gestion serrée et que l'approvisionnement se fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en fonction des besoins de chaque établissement.

« On sait que la gestion est serrée, c'est partout pareil. Ce qu'on veut savoir, c'est le niveau de stock requis en prévision d'une épidémie au Bas-Saint-Laurent et si le CISSS sera réellement en mesure d'équiper juste à temps et suffisamment les centres d'hébergement et les ressources intermédiaires, entre autres, question d'éviter un vent de panique chez les employés, comme on a pu constater ailleurs », martèle-t-il.

Transport

En matière d'hospitalisation, Jean Vézina se réjouit d'apprendre que le Centre Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle pourra accueillir davantage de patients réguliers au cas où l'hôpital de La Pocatière déborderait de sa capacité. Toutefois, il se questionne sur la désignation de Rimouski comme unique centre d'hospitalisation de COVID-19, pour le moment. S'il est prévu que d'autres hôpitaux du Bas-Saint-Laurent puissent accueillir des cas de COVID-19, nous ne savons pas à quel niveau épidémiologique cela sera possible.

Jean Vézina se demande également si tous les patients infectés, même ceux des CHSLD seront transférés à Rimouski. Cet élément amène avec lui toute la question de la capacité de transport du système ambulancier régional. À juste titre, il fait ressortir le temps nécessaire pour se rendre dans la capitale du Bas-Saint-Laurent à partir du Kamouraska, soit 4 heures aller-retour, sans compter le temps pour déposer le patient à l'hôpital, désinfecter l'ambulance, en plus du temps de repos requis pour les paramédics avant qu'ils ne reprennent la route. Et c'est sans parler de tous les autres patients « réguliers » qui main-

tiendront une forte pression sur le système ambulancier régional.

« N'oublions pas qu'avec l'ouverture de la région, le 18 mai, il faut aussi se préparer à l'affluence d'un nombre de vacanciers et de villégiateurs qui se mélangeront aux gens de chez nous qui eux aussi vont se déconfiner. Ces deux éléments nous permettent de croire que l'ampleur de la deuxième vague n'aura rien à voir avec la première. Une levée partielle des contrôles routiers sur une durée d'un mois aurait peut-être été préférable, à mon avis. »

Dépistage

La capacité de dépistage demeure aussi une autre inconnue, selon lui. En conférence de presse, vendredi après-midi, le directeur de la Santé publique du Québec, le Dr Horacio Arruda, mentionnait vouloir augmenter le nombre de tests de dépistage à 100 000 par semaine en prévision du déconfinement progressif. Ceux-ci doivent être réalisés au prorata du nombre de cas actifs dans les régions. Jean Vézina aimerait bien connaître le taux requis de tests de dépistage à réaliser au Bas-Saint-Laurent pour demeurer en contrôle de la pandémie en fonction du pic estimé pour notre région.

« Il est vrai qu'il faudra apprendre à vivre avec le COVID-19, comme le mentionnait le Dr Sylvain Leduc, directeur régional de la santé publique au Bas-Saint-Laurent. Il serait toutefois plus rassurant pour la population de savoir que les conditions et les éléments essentiels requis sont en place. D'où l'importance de les communiquer et de les expliquer en fonction de notre réalité régionale du Kamouraska », conclut-il.



Pour la Fête des Mères...

Commandez dès maintenant pour livraison sans contact

Plantes fleuries

**216, Lafontaine
Rivière-du-Loup**

418 862-2115

Une division de Fleuriste Le Bel Arôme

Fleuriste
Le Bel Arôme

**614, 4^e Avenue
La Pocatière**

418 856-2925

www.fleuristelebelarome.com

Réouverture graduelle des magasins, des usines et des chantiers de construction

Le gouvernement du Québec a annoncé la semaine dernière son plan de réouverture des magasins, des chantiers de construction et des usines manufacturières, 24 heures après avoir annoncé la réouverture des écoles primaires et des garderies.

STÉPHANIE GENDRON

La Santé publique et le premier ministre ont toutefois rappelé que les rassemblements entre amis et familles qui ne vivent pas sous le même toit sont toujours interdits.

Quant à la reprise économique, mentionnons d'abord que les magasins qui ont une entrée extérieure ont ouvert leurs portes le lundi 4 mai dans les régions moins touchées. Les entreprises, sauf épicerie, stations-service et pharmacies, demeureront fermées les dimanches tout le mois de mai, minimalement.

« Toutes les entreprises devront évidemment avoir mis en place les mesures de protection nécessaires pour leurs employés et leurs clients », a spécifié le ministre de l'Économie Pierre Fitzgibbon.

Les usines manufacturières ouvriront dès le 11 mai, mais à moindre capacité. Une usine qui emploie 50 personnes peut fonctionner à 50 personnes, alors qu'une de 500 personnes,

par exemple, peut ramener au travail 50 personnes plus la moitié de sa capacité (excluant les 50 personnes), donc 275 personnes au total. Puis, elles pourront ouvrir leurs portes à pleine capacité le 25 mai.

Quant à l'industrie de la construction, tout peut reprendre le 11 mai, toujours en respect des mesures.

« Notre plan de réouverture est progressif et se fera en plusieurs phases. On n'hésitera pas à revenir en arrière si jamais il y avait une nouvelle éclosion du virus », a dit le ministre de l'Économie Pierre Fitzgibbon.

Toutes les entreprises qui peuvent fonctionner par télétravail devront continuer de cette manière, a demandé le ministre, et ce, pour un bon moment.

Il n'a d'ailleurs pas encore été question de reprise pour les salons de coiffure ou d'esthétique.

Point de contrôle à La Pocatière.
Photo : Maxime Paradis



La CCKL se réjouit

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) s'est réjouie de la réouverture d'une grande partie des commerces de la région. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon en a fait l'annonce en début d'après-midi le 28 avril.

Rappelons que cette réouverture était effective à partir du 4 mai et qu'elle concernait seulement les commerces qui disposent d'une entrée extérieure. Les centres commerciaux, quant à eux, demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des commerces essentiels qui s'y trouvent. « On est très heureux de cette annonce à la CCKL. On sent qu'on s'appuie sur des faits pour le permettre et qu'on demeure aussi prudent dans les circonstances. Le Dr. Arruda et M. Fitzgibbon ont été très clairs, ils sont prêts à reculer si on se retrouve de nouveau dans une situation critique », résume la directrice générale Nancy Dubé.

Elle avouait également que la grande majorité des membres de la Chambre étaient prêts à reprendre leurs activités. Plusieurs n'ont jamais complètement fermé non plus, précisait Nancy Dubé, car ils sont des entreprises jugées essentielles.

« Les mesures déjà en place se poursuivent quand même : désinfection des mains, distanciation sociale et plexiglas devant les caisses. Nos membres sont conscients qu'on ne peut pas contrôler l'incontrôlable, mais malgré ça, très peu ont peur d'attraper la COVID », ajoute la directrice générale.

Nancy Dubé soulignait que cette annonce est non seulement une bonne nouvelle pour

les commerces dans leur ensemble, mais également pour les entreprises manufacturières du territoire. À cet effet, elle rappelait que la région de Kamouraska en est dotée de quelques-unes, mais que le nombre est beaucoup plus important dans L'Islet. La directrice générale de la Chambre de commerce avouait toutefois s'inquiéter pour les restaurants du territoire et l'industrie touristique. Aucune annonce n'a encore été faite afin de permettre la relance de ces secteurs d'activités. Un sondage réalisé par le regroupement Restaurants Canada, et dont les résultats ont été communiqués récemment à l'émission *RDI Économie*, indiquait que trois restaurateurs sur quatre se disaient « très » ou « extrêmement » préoccupés par leur niveau d'endettement. Un sur deux craint de devoir fermer définitivement ses portes si les conditions ne s'améliorent pas d'ici trois mois.

Tout comme ces propriétaires, Nancy Dubé indiquait se demander quelles sont les intentions du gouvernement à ce chapitre. Elle disait espérer des annonces prochaines, chose qu'elle croit possible en même temps que la relance de l'industrie touristique.

« Ce sont deux secteurs d'activités qui sont assez connexes, alors on peut s'attendre qu'un plan conjoint soit peut-être présenté bientôt. Mais pour le moment, malgré nos contacts directs avec la ministre du Tourisme Caroline Proulx, on ne sait toujours pas ce qui est au programme, sinon que le gouvernement travaille un plan de relance qui nous est encore inconnu », conclut Nancy Dubé. (M.P.)

NOUS SERONS OUVERTS CETTE SEMAINE
vendredi soir 8 mai, samedi soir 9 mai ainsi que dimanche soir 10 mai,
pour les **COMMANDES À EMPORTER.**

Vous devez passer votre commande
avant le vendredi 8 mai à 14 h
au 418 492-5535.

Menu

Fête des Mères

ENTRÉE
Fondue froment : 6\$
Crevettes tiki : 7\$

Avalanche de crevettes
(16 crevettes tigrées sauce au beurre blanc),
patates grecques et pain à l'ail gratiné: 27\$

Sauté de poulet aux arachides: 20\$
Sauté végétarien: 17\$
Brochette de poulet patates grecques,
salade de chou: 22\$
Salade thaï au poulet: 16\$
Pizza au saumon pesto basilic: 23\$
Pâtes rosées à la saucisse 5 poivres: 19\$

DESSERT
Gâteau au chocolat 7\$
barbe au sucre : 6\$

Le SAINT-PASCAL
RESTO PUB

Abonnez-vous à notre page facebook :
Resto Pub le Saint-Pascal pour rester à l'affût du
menu à chaque semaine pour les commandes à emporter!

LA FIÈVRE SAISONNIÈRE

KOMBISYSTÈME À ESSENCE
KM 56 RC-E
27,2 CH - 0,8 KW - 4,3 KG/5,5 LB

ÉCONOMISEZ 30%
2799\$
PDM 21005\$

Membre d'un ensemble avec le piquet. Le moteur d'entraînement se démonte facilement en deux parties afin de changer d'outil facilement.

OUTIL POLYVALENT PARFAIT POUR TOUTES LES TÂCHES SUR LE TERRAIN.
15 OUTILS KOMBI À PARTIR DE SEULEMENT 85\$
Les outils Kombi sont vendus séparément et ne sont pas tous illustrés.

85\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000	334\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000	151\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000	141\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000
222\$ TALONNETTE HP 400 TAU 5000	254\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000	262\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000	354\$ CUTTER À MANÈGE COUVERTEUR HP 400 TAU 5000

Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Les prix des taxes et des frais de livraison sont en vigueur jusqu'au 31 mai 2020. Les prix de tous les autres outils, matériels et des accessoires sont en vigueur jusqu'au 31 mai 2020. Les descriptions et les illustrations sont exactes au moment de notre connaissance au moment de la publication et sont susceptibles sans préavis. STIHL Canada n'est pas responsable des erreurs d'impression et de la diffusion STIHL. Les prix indiqués sont les prix de détail des produits. Les prix sont valables uniquement chez les détaillants participants.
© Patentes STIHL

JEAN MORNEAU INC.
735, rue Taché, Saint-Pascal • 418 492-3632

CENTRE MULTI-SERVICES JC INC.
51, 2e Rang Est, Saint-Jean-Port-Joli • 418 598-3047

LOCATION J.-C. HUDON INC.
86, rue de la Gare, La Pocatière • 418 856-2427

STIHL a plus de 900 détaillants de service autorisé à travers le Canada - visitez votre détaillant local dès aujourd'hui!

STIHL
www.stihl.ca

L'empreinte carbone du télétravail

Vous regardez votre voiture moisir dans l'entrée de votre cour depuis le début de la COVID-19 et vous ne vous souvenez plus la dernière fois où vous en avez fait le plein parce que vous êtes en mode télétravail à la maison? Tant mieux pour votre porte-monnaie, mais pour la planète, il semblerait que ce qui à première vue semble écologique ne le soit pas totalement.

MAXIME PARADIS

François Lapointe, chargé de communications et de sensibilisation chez Co-éco, avoue qu'il était de ceux qui ne croyait pas que le télétravail puisse avoir un impact aussi grand en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) avant de faire une recherche sur le sujet avec ses collègues de l'organisme. « En fait, ce n'est pas tant le télétravail que toute notre consommation numérique qui a une incidence », poursuit-il.

Courriels trop volumineux qui dorment longtemps dans nos boîtes de réception avant d'être supprimés, visionnements abusifs de vidéo en ligne (streaming), ces deux principales pratiques sont responsables pour environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre sur la planète à l'heure actuelle. Ces données sont celles communiquées par l'équipe de Co-éco à l'intérieur d'une capsule vidéo, disponible paradoxalement... sur sa page Facebook!

Ainsi, une année typique de production et de consommation de courriels pour un utilisateur moyen en occident représenterait l'équivalent d'un trajet en voiture de 320 km, environ la distance qui sépare La Pocatière et Saint-Hyacinthe. Le visionnement de vidéos en ligne, quant à lui, générerait à lui seul 60 % des flux de données mondiaux, soit près de 300 millions de tonnes de CO₂.

Pourquoi?

Alors que se tourner vers des outils numériques a été valorisé ces dernières années, entre autres pour des raisons écologiques, ne serait-ce que pour diminuer notre consommation de papier ou le stockage physique de matériel difficilement réutilisable comme des DVD ou des cd de données, il paraît aujourd'hui difficile de croire que nos comportements en ligne soient finalement moins « verts » qu'on ne pourrait le croire.

En fait, tout est une question de « stockage ». Même si tous ces courriels ou ces vidéos sont consommés directement sur nos ordinateurs ou nos téléphones intelligents, ils sont inévitablement stockés quelque part dans de gigantesques centres de données. Ces milliers de serveurs entassés les uns sur les autres consomment énormément d'énergie et doivent être constamment maintenus dans un environnement frais afin d'éviter qu'ils surchauffent. Le hic, c'est qu'ils sont alimentés, dans certains cas, par de l'électricité produite de façon extrêmement polluante

comme des centrales au charbon, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni.

« L'activité de ces centres de données représentait l'équivalent de 1,3 % des émissions de GES en 2018 et il est prévu qu'en raison de la demande croissante qu'on observe depuis quelques années, l'industrie numérique pourrait en venir à générer autant de gaz à effet de serre que nos voitures en 2025-2026, soit environ 28 %. Et cette donnée ne prend pas en considération l'augmentation du télétravail à laquelle nous assistons actuellement », indique François Lapointe.

Solutions

Parmi les solutions évoquées, l'aménagement de centres de données de ce type au Canada, où dans d'autres pays où l'électricité est produite proprement et à moindre coût, est souvent évoqué. Le Québec en recenserait déjà une quarantaine selon François Lapointe.

Individuellement, dans un contexte où le télétravail semble être une tendance lourde qui se poursuivra même après la COVID-19, Co-éco suggère quelques pratiques à adopter comme : cesser le visionnement de séries en streaming qui ne nous plaisent pas; diminuer la résolution de l'image en passant en basse résolution; adopter davantage la baladodiffusion plutôt que les influenceurs sur YouTube; limiter le nombre de destinataires et les pièces-jointes volumineuses dans nos courriels, faire régulièrement le ménage de

nos boîtes de réception et se désabonner d'infolettres que nous ne consultons plus. En mode télétravail, il serait sage de ne pas mettre au rancart trop rapidement le téléphone et de l'utiliser en priorité lorsque la situation ne nécessite pas l'usage d'outils de visioconférence comme Zoom ou Messenger. Autant de petits gestes additionnés qui peuvent faire la différence, selon le chargé de communications et de sensibilisation de Co-éco.

« Contrairement à la voiture, il est facile de contrôler certains paramètres de notre consommation numérique au quotidien. Agir maintenant par le biais de ces quelques petits gestes pourrait faire jusqu'à 60 % de différence en archivage et en bande passante. Ce n'est pas rien », rappelle-t-il.

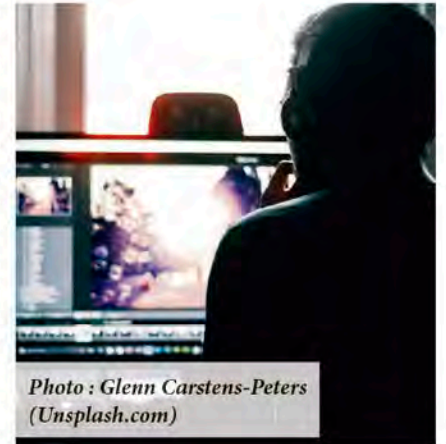


Photo : Glenn Carstens-Peters (Unsplash.com)

100
25

AVIS AUX COLLECTIVITÉS

Programme annuel de contrôle de la végétation

Chaque année, le CN doit éliminer toute végétation nuisible à la sécurité sur son emprise. La végétation, si elle n'est pas éliminée, peut notamment alimenter les feux le long de la voie ferrée et nuire à la qualité des inspections de l'infrastructure ferroviaire.

Ainsi, aux fins de sécurité ferroviaire, le CN entreprendra son programme annuel de contrôle de la végétation sur ses lignes ferroviaires dans la province de Québec. Des applicateurs certifiés effectueront l'application d'herbicides sur la voie ferrée (notamment la section graveleuse/le ballast) et aux abords de celle-ci. Toutes les prescriptions relatives aux marges de retrait aux abords des habitations, des milieux aquatiques et des sources d'approvisionnement en eau des municipalités seront respectées.

Pour le moment, nous prévoyons que le programme se déroulera du mois de mai au mois d'octobre 2020.

Visitez le site cn.ca/vegetationfr pour consulter la liste des villes et le calendrier.

La sécurité est une valeur fondamentale au CN et, dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, nos employés et entrepreneurs prennent toutes les mesures nécessaires pour rester en bonne santé et pour protéger les collectivités dans lesquelles nous opérons. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site cn.ca/covid-19-mise-a-jour.

Pour de plus amples informations concernant le programme, vous pouvez communiquer avec la ligne de renseignements généraux du CN au 1-888-888-5909.

cn.ca



4160N1920_4

*Pour remercier notre clientèle
de nous avoir attendus...*

Nous vous offrons

**30% DE
RABAIS**

**sur toute la collection
PRINTEMPS - ÉTÉ**

Boutique

Elle et Moi
Mode au féminin



**Si vous voulez prendre un rendez-vous,
contactez-nous à la boutique au 418 856-3582**

502A, 4^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

1515P1920

Des tests de dépistage seraient d'une grande aide pour les maisons de femmes

Les maisons d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants aimeraient avoir accès aux tests de dépistage pour les femmes qui doivent être hébergées. Une mesure qui serait facilitante.

STÉPHANIE GENDRON

Les femmes qui ont besoin d'aide et n'ont pas de symptômes sont accueillies d'emblée. Dans le cas où il y aurait des symptômes ou un test positif, des mesures sont mises en place. Symptômes ou pas, Le Havre des Femmes suit tout de même les règles de la Santé publique le plus possible.

« La Maison suit les recommandations de la Santé publique. Le plus qu'on peut, évidemment. Veut, veut pas, c'est un milieu de vie et il y a des enfants dans nos maisons. On essaie quand même de faire une distanciation », a dit Andrée Pelletier, agente aux relations extérieures du Havre des Femmes, qui compte neuf places et accueille surtout des femmes de Montmagny, L'Islet et Kamouraska.

Pour éviter la propagation du virus et ainsi protéger la santé des femmes déjà présentes dans la maison et des équipes de travail, des alternatives ont été trouvées pour permettre aux femmes, qui tentent actuellement de fuir la violence conjugale, de faire une quarantaine avant d'intégrer la maison d'hébergement de la région. Toutefois, confrontées à un protocole

strict à respecter pour une période de deux semaines, certaines femmes peuvent se résoudre à rester avec leur conjoint violent.

Mme Pelletier tient à rassurer les femmes qui les contactent, la maison est ouverte et les intervenantes sont là pour les aider à quitter leur conjoint violent. Malheureusement, tout comme les signalements à la DPJ, les demandes d'aide ont baissé avec le confinement, ce qui n'est pas nécessairement une bonne nouvelle.

« Le constat qu'on en fait est que le confinement a fait en sorte que les femmes s'isolent encore plus, soit par peur de ne pas pouvoir venir, ou soit c'est impossible pour elle de téléphoner librement », ajoute Mme Pelletier.

En cette période difficile, il est important de trouver des moyens efficaces pour aider les femmes violentées, c'est pourquoi Le Havre des Femmes presse le gouvernement d'ouvrir l'accès aux tests aux femmes victimes de violence qui demandent à être accueillies en maison d'hébergement.



Une réunion de l'équipe de Le Havre des Femmes, «nouveau genre».

Co-éco réorganise les écocentres pour permettre leur ouverture

Toute l'équipe de Co-éco est heureuse d'annoncer que les écocentres de la MRC de Kamouraska ouvriront le 16 mai. Pour assurer la sécurité des utilisateurs et des employés en temps de pandémie, plusieurs modifications visant à assurer le bon fonctionnement des écocentres ont dû être apportées.

Pour avoir accès au site, certaines exigences devront être respectées par les utilisateurs, comme de ne pas avoir des symptômes associés à la COVID-19 ou d'avoir en sa possession les équipements nécessaires - pelle, balai ou autres - pour effectuer ses déchargements sans l'aide d'un préposé.

Co-éco demande aussi d'utiliser autant que possible des cartes de paiement sans contact (PayPass) lors des transactions, sauf dans le cas de l'écocentre de Saint-Alexandre-de-Kamouraska où il faudra prévoir l'utilisation d'argent comptant les samedis. Des procédures strictes d'échange de l'argent et de la monnaie devront cependant être respectées.

« Nous savons qu'il est possible que la relance des activités des écocentres provoque une forte fréquentation de nos services les premières semaines. Si on ajoute à ça la nécessité d'imposer des mesures de distanciation à la clientèle, il est probable qu'il y ait un temps d'attente plus important à certains moments. Nous avons confiance que nous pourrions compter sur la collaboration des citoyens pour que les choses se fassent avec cordialité et respect », a expliqué Solange Morneau, directrice générale par intérim de Co-éco.

Co-éco s'est également assuré que les employés utilisent les équipements nécessaires pour se protéger. Par exemple, le port de gants, de lunettes de sécurité ainsi que de masques de protection sera obligatoire, et un système de distribution d'eau a été mis en place pour permettre aux employés de se laver les mains régulièrement.

« La CNESST a publié des mesures de prévention à mettre en place pour protéger la santé des travailleurs dans plusieurs secteurs comme la construction ou la gestion de matières résiduelles. Il a fallu rapidement repenser l'organisation du travail pour faire en sorte que nos employés puissent respecter ces mesures. Aussi longtemps que la pandémie l'imposera, on fera tout ce qui est possible pour protéger notre monde », a précisé M. Francis Foy, responsable des écocentres.

Les citoyens de la MRC de Kamouraska sont invités à fréquenter la page Facebook et le site de Co-éco pour connaître l'ensemble des consignes mises en place.



Photo : Co-éco.

LE COMPTOIR GOURMAND

PÂTISSERIE, CAFÉ, COMPTOIR-LUNCH

- Pains, desserts, boîtes à lunch
- Café et breuvages pour emporter toujours disponibles

LIVRAISON disponible pour les commandes de 35\$ et plus

OUVERT pour les COMMANDES À EMPORTER du jeudi au samedi, de 12 h à 16 h

Commandez par téléphone, Facebook ou par la boutique en ligne. Veuillez prévoir un délai de 24 h pour la préparation de votre commande.

Consultez le menu ainsi que toutes les informations au sujet de la livraison sur facebook ou sur le site internet : www.comptoirkamouraska.com

52, avenue Morel, Kamouraska 418 308-1015

NOUVEAU : Boutique en ligne!

PROFITEZ D'UNE ROUTE SANS STRESS!

TOYO TIRES

RECEVEZ JUSQU'À 50\$

EN CARTE VISA PRÉPAYÉE

à l'achat de 4 pneus TOYO TIRES® EXTENSA A/S II*

PNEUS FM inc.

Pas de stress, il y a **point S**

point-s.ca/pneusfm

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 1.800.463.1375
Mécanique 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés du 14 mars au 30 juin 2020.

Sociofinancement pour des imprimantes 3D qui seront données aux écoles

Trois entrepreneurs de Montmagny-L'Islet demandent l'aide du public pour acheter une douzaine d'imprimantes 3D supplémentaires dans le but de produire plus de visières pour les travailleurs de la santé. Une fois la pandémie ralentie ou stoppée, ils donneront les imprimantes aux écoles de la région.

STÉPHANIE GENDRON

LABO3D.ca est une entreprise démarrée par Nicolas Coulombe de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Jean-Philippe Proulx de Berthier-sur-Mer, à qui s'est ajouté François Côté de L'Islet. Avec leurs imprimantes 3D, ils répondaient à quelques contrats d'entreprises ou de particuliers, avant la pandémie de la COVID-19.

Lorsque celle-ci a débuté, ils n'ont pas décidé de se lancer tout de suite dans la fabrication de matériel de protection pour le monde médical, craignant des contraintes et règles très strictes. Toutefois, ils se sont rendu compte rapidement qu'ils avaient la capacité d'aider, en agissant comme sous-traitant pour Panthera Dental, qui fournit des institutions de santé québécoises et qui les ont accompagnés dans le processus.

Actuellement, les trois partenaires comptent huit imprimantes, qu'ils font fonctionner jour et nuit même s'ils ont tous un autre emploi. Ils livrent environ 500 à 550 visières par semaine, mais veulent en faire davantage. C'est pourquoi ils ont lancé une campagne de financement pour acheter 12 imprimantes 3D, au coût de 500 \$ chaque. Ils souhaitent augmenter de beaucoup leur production surtout qu'ils participeront à un gros

contrat obtenu par Panthera Dental, et ce, jusqu'au moins au milieu de l'été.

Dons

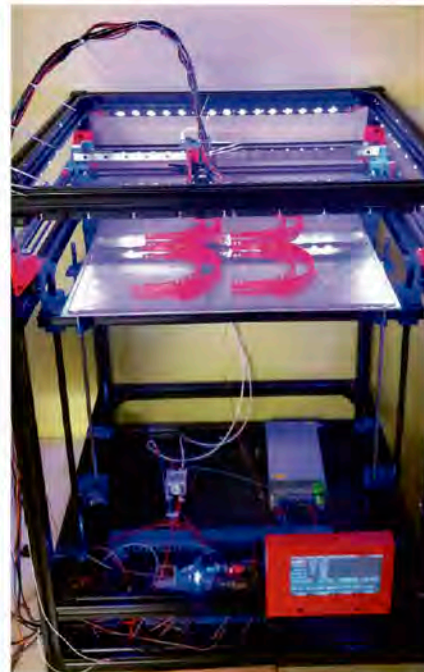
« Avec les fonds amassés, nous allons acheter une douzaine d'imprimantes 3D ainsi que des bobines de matière première et allons ainsi augmenter notre production de 300 %. Évidemment, si nous avons plus de dons, nous allons acheter plus de matière première pour imprimer plus de visières », ont-ils indiqué.

Lorsque la crise sera passée, ils s'engagent à remettre les imprimantes achetées par sociofinancement aux écoles de la MRC de

Montmagny-L'Islet, à commencer par les écoles primaires. Le tout sera accompagné d'une formation aux professeurs.

Selon Nicolas Coulombe, il est très gratifiant de pouvoir faire sa part. « C'est le côté moral de la chose qui nous fait carburer. On se dit qu'on fait ça pour les gens qui soignent les malades, tu ne peux pas avoir un meilleur sentiment que cela », a-t-il confié.

Pour donner : https://www.onedollargift.com/ca-fr/Reve-Imprimantes-3D-pour-visieres-et-ensuite-ecoles-37711?fbclid=IwAR-21kgRqbNVMfLkXz9s3iGn_Ut3GSVLX-gUPdt4AV_LADqZ44ZkVkgzzSrIU



Me Jean-Sébastien Tremblay, avocat

LES MESURES COERCITIVES EN TEMPS DE PANDÉMIE

Depuis le 13 mars dernier, le gouvernement du Québec a adopté une série de mesures coercitives pour faire face à la pandémie de COVID-19 : distanciation sociale de 2 mètres, interdiction de rassemblements, fermeture des écoles, des services de garde et des entreprises jugées non essentielles. Quelle est la source juridique de ces mesures et quels sont les recours pour les individus qui se voient imposer des amendes pour non-respect de celles-ci?

Concrètement, le gouvernement peut, grâce à la Loi sur la santé publique (LSP) décréter l'état d'urgence sanitaire et imposer toute mesure jugée nécessaire pour protéger la santé de la population. De plus, les dispositions pénales de la LSP prévoient la possibilité de donner des constats d'infraction comportant des amendes allant de 1000\$ à 6000\$ aux citoyens ne respectant pas lesdites mesures. Ceux-ci sont de nature pénale, comme le sont ceux émis en vertu du Code de la sécurité routière. Ils n'engendrent pas de dossier criminel.

Un citoyen estimant qu'il n'a pas commis l'infraction reprochée peut la contester dans un délai de 30 jours. Pour ce faire, il enregistre un plaidoyer de non-culpabilité en retournant la section prévue à cet effet sur le constat à l'adresse indiquée. Il sera convoqué à une date ultérieure pour être entendu devant la Cour du Québec.

Bien que de nature pénale, cette audition se déroulera comme un procès en matière criminelle, avec tout le décorum associé. Ainsi, un juge présidera l'audience et tranchera le débat. Un procureur du Directeur des poursuites criminelles et pénales présentera la preuve au soutien de l'infraction et pourra faire entendre des témoins. Le citoyen pourra ensuite faire valoir sa défense selon les règles de preuve et de procédure en vigueur.

Une préparation minutieuse et rigoureuse d'une cause pénale est essentielle à son succès. Ainsi, nous vous conseillons fortement de consulter un avocat dûment inscrit au tableau de l'ordre du Barreau du Québec.

Vous pouvez rejoindre Me Jean-Sébastien Tremblay, avocat spécialisé en droit criminel et pénal chez BTLP Avocats, vous pouvez composer le 418 248-3230, poste 7, ou lui écrire au js_tremblay@cgocable.ca.

BTLP
AVOCATS

708, 4^e Avenue, bur. 104
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 371-3114
Télécopieur : 418 371-3116

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102
Montmagny (Québec) G5V 3A3
Téléphone : 418 248-3114
Télécopieur : 418 248-2945

btlpavocats.com

RAMASSAGE DE ROCHES à forfait avec opérateur



Albert Pelletier
Saint-Denis
418 498-2049
418 868-4633

ERRATUM

Dans notre édition du 29 avril dernier, une erreur s'est glissée dans la publicité de Jean Morneau.

KOMBI SYSTÈME STIHL

ECONOMISEZ 20 \$

279⁹⁵\$

KM 56 RL-E À ESSENCE
AVEC OUTIL
COUPE-HERBE FS-KM)

Le prix indiqué est celui du modèle KombiSystème KM 56 RL-E seulement. On aurait donc dû lire aussi le prix de cet item lorsque vendu avec l'outil coupe-herbe FS-KM : 396,90\$.

Jean Morneau inc. présente ses excuses à sa clientèle pour les inconvénients occasionnés.



Ma vie. Mon décor. DECO SURFACES

www.decoursurfaces.com



Coloristes et designers pour des conseils judicieux dans le choix de votre peinture!

DUMAIS
Camille Dumas Inc.
1005, rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
www.camilledumas.com Tél: 418-492-2347
LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC



RÉPARATION ÉLECTRIQUE MONTMAGNY INC.

170, 4^e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
418-248-2072

www.rem-montmagny.com



REM

VENTE ET RÉPARATION DE MOTEURS ÉLECTRIQUES - POMPES À EAU - BALANCEMENT DYNAMIQUE - VASTE INVENTAIRE DE PRODUITS PNEUMATIQUES, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS, URGENCE : 418 248-7509

PRODUITS DISPONIBLES

ABRASIF ACCOUPLEMENT BEARING	BUSHING CHAÎNE COURROIE	DÉMARREUR MOTEUR 0-400HP VENTILATEUR	LUBRIFIANT OUTILS OUTILLAGE	PIÈCES MOTEUR PIÈCES OUTILS PIÈCES POMPES	PLOMBERIE (STAINLESS) POMPE INSTALLATION	POULIE REDUCTEUR ROUES	SEAL SPROCKET STARTER	PIÈCES STARTER BALANCEMENT DYNAMIQUE PRODUITS CHIMIQUES
------------------------------------	-------------------------------	--	-----------------------------------	---	--	------------------------------	-----------------------------	---

La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



**Difficultés
respiratoires**

Se protéger, ça sauve des vies.



**Toussez dans
votre coude**



**Jetez vos
mouchoirs**



**Lavez
vos mains**



**Gardez vos
distances**



**Restez
à la maison**

Québec.ca/coronavirus

 **1 877 644-4545**

**Votre
gouvernement**

Québec 

COVID-19 : que peut-on faire et ne pas faire?

Le Placoteux a posé quelques questions pour ses lecteurs, après du ministère de la Santé et des Services sociaux, sur ce qui est actuellement possible ou impossible de faire dans ce contexte de pandémie. Vous avez d'autres questions? Contactez-nous à journaliste@leplacoteux.com et nous les adresserons dans une seconde partie.

STÉPHANIE GENDRON

Des jeunes peuvent-ils jouer dehors à deux mètres s'ils n'habitent pas la même adresse? Si non, est-ce que ce sera possible lorsque l'école sera rouverte?

Les mesures demandent de respecter une distance de deux mètres avec les autres, même à l'extérieur. Par ailleurs, il peut être difficile de maintenir cette distance sans une surveillance adulte. De plus, il faut éviter certains lieux qui peuvent amener des contacts indirects tels que les modules de jeux. Pour ce qui est de la réouverture des écoles, des travaux sont en cours à ce sujet.

Peut-on recevoir des amis ou des membres de la famille de moins de 70 ans (moins de 10 personnes) à l'extérieur à deux mètres, ou c'est considéré comme un rassemblement?

Les rassemblements demeurent interdits.

Peut-on aller prendre des marches à l'extérieur à deux mètres avec des gens qui n'habitent pas la même adresse que nous?

Oui, toutefois si la distance de deux mètres ne peut pas tout le temps être respectée, il est recommandé de porter un couvre-visage et d'observer les règles de base comme le lavage des mains au retour.

Des gens qui n'habitent pas la même adresse peuvent-ils faire du vélo à deux mètres de distance?

Oui, toutefois si la distance de deux mètres ne peut pas tout le temps être respectée, il est recommandé de porter un couvre-visage et d'observer les règles de base comme le lavage des mains au retour.

Peut-on transporter une personne dans son véhicule qui n'habite pas la même adresse que nous, si elle est assise à l'arrière?

Si la distanciation de deux mètres ne peut être respectée, il est recommandé de porter un couvre-visage et d'observer les règles de base comme le lavage des mains à la sortie de l'auto.

Si une personne est en isolement de 14 jours parce qu'elle est sortie de la région confinée, peut-elle tout de même prendre des marches ou faire du vélo à deux mètres des autres citoyens?

Non. Cette personne doit s'isoler à la maison.

Au niveau de la pêche, est-ce que deux personnes qui n'habitent pas la même adresse peuvent pêcher sur le même bateau, si le bateau est suffisamment grand pour permettre la distanciation de deux mètres?

Il est recommandé de porter un couvre-visage et d'observer les règles de base comme le lavage des mains au retour.

Peut-on faire venir une gardienne (adolescente) à la maison le jour au lieu de faire appel à grand-papa ou grand-maman ou aux services de garde?

Oui. Il faut toutefois s'assurer qu'elle n'a pas de symptômes liés à la COVID-19.

La région du Bas-Saint-Laurent est confinée. Est-il exact qu'une personne qui entre dans la région d'un voyage à l'extérieur qui est non essentiel doit absolument faire un isolement de 14 jours qui sera surveillé?

Oui.

Le ministère a tenu à préciser que la primauté du droit et les principes fondamentaux de l'indépendance et du pouvoir discrétionnaire de la police demeurent. Ils continuent de s'appliquer suivant les règles bien établies.



« Les gens ont pris conscience de l'importance de leur santé mentale »

La crise de la COVID-19 aura toujours bien eu cela de positif. Selon La Traversée, association kamouraskoise en santé mentale, les gens ont pris conscience de l'importance de celle-ci. L'organisme se demande maintenant comment il pourra continuer à être présent dans les prochains mois.

MAXIME PARADIS

Depuis 23 ans dans le cas de la directrice générale Éliane D'Anjou et 21 ans dans le cas de l'intervenante responsable des activités Judith St-Jean, la santé mentale est au cœur de leur quotidien à La Traversée. Sujet souvent tabou pour plusieurs, on en parle désormais plus ouvertement en raison de la COVID-19. Le premier ministre François Legault l'a d'ailleurs souligné son importance à quelques reprises dans ces points de presse en préparation de la réouverture des écoles, des commerces et des régions qui ont été annoncées successivement au cours de la dernière semaine.

« Le regard est en train de changer, on le sent. Quand t'es confiné avec, c'est sûr que t'en prends conscience un peu plus », explique Éliane D'Anjou.

Parce qu'avant la COVID, les distractions servant à entretenir une bonne santé mentale étaient nombreuses. Sorties sociales, toute forme de consommation quelconque, l'évasion était facile d'accès, souligne Judith St-Jean.

« Quand du jour au lendemain tu te retrouves confiné par obligation, tu te retrouves face à tes faiblesses et tu n'as pas le choix de te tourner vers tes ressources et tes forces personnelles pour retrouver une forme d'équilibre. La fuite n'est plus possible », poursuit-elle.

Les dernières semaines ont donc fait appel à une capacité d'adaptation sans précédent pour plusieurs. Les bonheurs simples se sont imposés comme des valeurs refuges pour la plupart des gens, estiment Éliane D'Anjou et Judith St-Jean.

Mais changer sa vision de la vie n'est pas chose simple. Lorsque nous sommes habitués à avoir accès au « penthouse » en tout temps, se contenter de peu nécessite de se reprogram-

mer, en quelque sorte. « Vivre dans le moment présent, c'est sûr que ça fait appel beaucoup à l'acceptation et au laisser-aller. C'est un peu contre nature quand on l'habitude de tout contrôler et qu'on trouve la sécurité dans notre routine. Apprivoiser ça, c'est difficile pour certaines personnes », ajoute l'intervenante.

Bien outillé

Bref, un défi pour le commun des mortels que ce confinement, mais qui semble s'être plutôt bien déroulé, dans l'ensemble, auprès de la clientèle qui fréquente habituellement La Traversée. Comme le rappelle Éliane D'Anjou, les gens qui vivent avec une problématique de santé mentale sont souvent déjà isolés au quotidien, La Traversée constitue donc un des rares moments de socialisation à leur disposition.

« On s'est aperçu que la crise n'a pas été aussi grosse qu'on l'apprehendait. Au départ, c'est plus nous qui faisons du suivi téléphonique auprès de nos membres et c'était assez bref. C'est plus dans les derniers jours qu'on a commencé à sentir les effets prolongés du

confinement et les appels venant des membres ont augmenté en nombre et en durée. Mais dans l'ensemble, on constate qu'on les avait plutôt bien outillés avant que la crise n'éclate », résume la directrice.

La Traversée croit tout de même qu'il est impensable qu'elle cesse ses opérations deux mois au courant de l'été, alors qu'elle est déjà fermée à sa clientèle depuis plus de sept semaines. Éliane D'Anjou désire regarder avec son conseil d'administration les possibilités de financement pour maintenir au moins deux intervenants à l'emploi durant la saison estivale. L'exercice s'annonce toutefois périlleux pour l'organisme qui vient de faire une croix sur au moins 10 000 \$ de revenus en raison de l'annulation de son activité de financement principale, le Grand défi 3 h de spinning, à cause de la COVID-19.

« On va essayer de voir ce qu'on peut faire dans les circonstances. En attendant, on continue d'être présent et les gens peuvent nous appeler du lundi au vendredi s'ils ont besoin de parler », conclut Éliane D'Anjou.

LE KAMOURASKA FIER DU SAVOIR-FAIRE DES GENS D'ICI !

Liste sujette à changement sans préavis

SAINT-PACÔME

BLAO! | Verre et joaillerie
418 852-1579 | 418 498-2876 | juju@blao.ca

SAINT-PASCAL

LES CRÉATIONS DE NATHALIE ET CIE | Couture et illustration
418 308-0909 | nathalieguyomar@hotmail.com |

KAMOURASKA

ATELIER DU CLOCHER | Joaillerie
418 308-3008 | pierrebourillettejoaillier@videotron.ca |

BIJOUX HÉLÈNE GAGNON | Bijoux, tissage de perles
514 433-0980 | bijouxhelenegagnon@gmail.com

CENTRE D'ART DE KAMOURASKA
Boutique art et métiers d'art
418 492-9458 | esimard@kamouraska.org |

ÉCHO DE LA MER – JOSÉE POULIN | Joaillerie
418 308-3011 | echodelamer@live.ca |

LE FIL BLEU | Boutique métiers d'art
418 308-0646 | info@lefilbleu.ca |

MP DAIGLE | Création textile et verre
418 714-2424 | info@mpdaigle.com |

QUAI DES BULLES | Artisans savonniers
418 492-9673 | info@quaidesbulles.ca |

SAINT-GABRIEL-LELANT

BIJOU BOLIEU | Bijoux photographiques
418 315-3115 | bijoubolieu@gmail.com |

MONT-CARMEL

MITOUKA BIJOUX | Joaillerie
418 551-3777 | mitouka@gmail.com |

RIVIÈRE-OUELLE

ARBOL CUISINE | Ébénisterie
418-714-2043 | info@arbolcuisine.com |

ARTISANS ET ARTISANES DU KAMOURASKA

MEMBRES DE MÉTIERS D'ART BAS-SAINT-LAURENT



MÉTIERS D'ART
BAS-SAINT-LAURENT

#jacheteici #metiersdartbsl

Vente en ligne, par courriel ou par téléphone

Consultez les sites Internet, boutiques en ligne et pages Facebook des membres pour plus d'informations

SAINT-ANDRÉ

ATELIER V CUIR | Maroquinerie
418 571-0723 | ateliervcui@hotmail.com

CRÉATIONS VITALIS | Sculpture sur bois
418 493-9977 | joseebourgoin@hotmail.com |

JACQUES BODART | Verre de récupération
418 363-0564 | jacq.bodart@gmail.com

LE TENON ET LA MORTAISE | Objet domestique et ébénisterie
514 835-2222 | 418 943-8948 | letenonetlamortaise@gmail.com |

MADAME KEEVANNE | Balais et vannerie
581 994-5405 | madamekeevanne@gmail.com |

NATHALIE CASTONGUAY | Conception textile
418 493-2790 | kamouridylique@gmail.com

RESPECTONS EN TOUT TEMPS LES RECOMMANDATIONS ET ORDONNANCES DES GOUVERNEMENTS ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE



ÇA VA BIEN ALLER, ON VA BIEN MANGER!

SPECIAL BRUNCH



QUICHE AUX OIGNONS

Source : fondationolo.ca

4 portions | Préparation : 10 minutes | Cuisson : 60 minutes

INGRÉDIENTS

20 ml (4 c. à thé) d'huile de canola
2 gros ou 4 petits oignons jaunes pelés et coupés en lanières
10 ml (2 c. à thé) de sucre
Pâte à tarte dans assiette de 23 cm (9 pouces), non cuite
3 œufs
80 ml (1/3 tasse) de lait
5 ml (1 c. à thé) de moutarde en poudre
200 g de fromage mozzarella râpé (environ 375 ml [1 1/2 tasse])
Sel et poivre, au goût

PRÉPARATION

- 1 Placer la grille au milieu du four et préchauffer le four à 190 °C (375 °F).
- 2 Dans une grande poêle à feu moyen-doux, laisser dorer les oignons dans l'huile pendant 15 minutes en mélangeant de temps à autre.
- 3 Ajouter le sucre, du sel et du poivre et laisser cuire un autre 15 minutes en mélangeant de temps en temps.
- 4 Pendant ce temps, piquer la pâte à tarte avec une fourchette et cuire la croûte au four pendant 10 à 12 minutes.
- 5 Une fois cuite, sortir la croûte et baisser la température du four à 180 °C (350 °F).
- 6 Dans le grand bol, fouetter les œufs, le lait, la moutarde en poudre et le fromage. Saler, poivrer et mélanger.
- 7 Répartir les oignons dorés au fond de la croûte et verser le mélange d'œufs sur le dessus.
- 8 Cuire au four environ 35 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit prise et le dessus doré.

Cette quiche peut se manger chaude ou froide. Il est possible d'en faire une version jambon épluchés ou fromage et ciboulette en remplaçant les oignons par les ingrédients choisis. Elle se conserve environ 3 jours au réfrigérateur et se congèle.

PAIN À LA COURGE ET AUX CANNEBERGES

Source : fondationolo.ca

10 tranches | Préparation : 20 minutes | Cuisson : 70 minutes

INGRÉDIENTS

250 ml (1 tasse) de purée de courge
375 ml (1 1/2 tasse) de farine blé entier
250 ml (1 tasse) de flocons d'avoine à cuisson rapide
10 ml (2 c. à thé) de poudre à pâte
2,5 ml (1/2 c. à thé) de bicarbonate de soude
125 ml (1/2 tasse) de beurre ramolli ou de margarine non hydrogénée
250 ml (1 tasse) de cassonade
2 œufs
80 ml (1/3 tasse) de lait
250 ml (1 tasse) de canneberges surgelées hachées grossièrement

PRÉPARATION

- 1 Placer la grille au milieu du four et préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Huiler un moule à pain 9 po x 5 po ou le recouvrir de papier parchemin.
- 2 Mettre la purée de courge dans un tamis au-dessus d'un bol moyen et laisser égoutter l'eau plusieurs minutes.
- 3 Dans un grand bol, mélanger la farine, les flocons d'avoine, la poudre à pâte et le bicarbonate de soude.
- 4 Dans un grand bol, mélanger le beurre et la cassonade à l'aide d'une fourchette.
- 5 Ajouter les œufs, le lait et la purée de courge.
- 6 Ajouter le mélange d'ingrédients secs et mélanger à l'aide d'une spatule.
- 7 Ajouter les fruits et mélanger.
- 8 Verser le mélange dans le moule et mettre au four environ 1 heure 10 minutes, ou jusqu'à ce qu'un cure-dent piqué au centre ressorte propre.
- 9 Laisser refroidir avant de trancher.

Un gâteau plein de fruits, de légumes et de fibres, nutritif pour toute la famille ! N'hésitez pas à remplacer les canneberges par des framboises ou des bleuets.

RISOTTO AUX CHAMPIGNONS

Source : fondationolo.ca

4 portions



INGRÉDIENTS

Risotto
1 litre de bouillon de poulet ou de légumes chaud
15 g de champignons séchés
1 oignon haché finement
Un peu de beurre
60 g de riz Arborio
250 ml de vin blanc
250 g de tomme du Kamouraska râpée
Quelques copeaux de fromage pour le montage

Champignons
1000 g de champignons variés, hachés grossièrement
60 ml d'huile d'olive
125 g d'échalotes françaises hachées
125 ml de crème à cuisson
Sel et poivre, au goût

PRÉPARATION

- 1 Dans une poêle, chauffer l'huile puis faire dorer les champignons et l'échalote française environ 1 minute. Saler et poivrer. Réserver.
- 2 Dans une casserole, porter à ébullition le bouillon et les champignons séchés. Réserver au chaud.
- 3 Dans une autre casserole, faire fondre le beurre, faire dorer l'oignon, ajouter le riz et cuire 1 minute à feu moyen, en remuant. Ajouter le vin blanc et réduire presque à sec.
- 4 À feu moyen, ajouter le bouillon (une tasse à la fois), en remuant jusqu'à ce qu'il soit complètement absorbé entre chaque ajout. Cuire environ 20 minutes. Le riz doit être *al dente* et avoir une consistance crémeuse.
- 5 Ajouter la crème, sel et poivre, la moitié des champignons et le fromage. Mélanger.
- 6 Répartir le risotto dans les assiettes et garnir du reste des champignons et des copeaux de tomme du Kamouraska.

Ce risotto peut être accompagné d'une cuisse de lapin, de canard confit ou encore de fruits de mer.

CRETON MAISON

Source : fondationolo.ca

8-12 portions | Préparation : 10 minutes | Cuisson : 1h15

INGRÉDIENTS

500 g (1 lb) de porc haché
125 ml (1/2 tasse) de chapelure
375 ml (1 1/2 tasse) de lait
1 gros ou 2 petits oignons jaunes hachés
1 gousse d'ail hachée
5 ml (1 c. à thé) de sel
2,5 ml (1/2 c. à thé) de poivre
1 ml (1/4 c. à thé) de cannelle moulue et/ou une pincée de muscade et de clou de girofle

PRÉPARATION

- 1 Mettre tous les ingrédients dans un grand chaudron et porter à ébullition à feu moyen-vif en remuant.
 - 2 Baisser à feu doux et couvrir en laissant la vapeur s'échapper. Cuire 1h, en brassant de temps en temps.
 - 3 Verser dans un ou plusieurs petits contenants.
 - 4 Placer au réfrigérateur au moins 8h.
- Une portion de creton est une savoureuse façon d'ajouter des protéines à un repas. Servir avec du pain croustillé coupé en tranches minces ou préparé en croustons grillés.

UNE INITIATIVE DE :

« COVID-19 - COMITÉ DES BESOINS ESSENTIELS DU KAMOURASKA »



Envolée de cloches pour souligner le 75^e anniversaire du Jour de la Victoire

Le vendredi 8 mai prochain, il y aura 75 ans que la Seconde Guerre mondiale a pris fin. Pour souligner cet anniversaire, Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, invite toutes les paroisses qui le peuvent à s'unir ce jour-là pour une grande envolée symbolique en faisant résonner les cloches de nos églises à 11 heures du matin, pour une durée d'environ cinq minutes.

Dans le message qu'il a fait parvenir à toutes les paroisses du diocèse, de même qu'aux institutions religieuses, Mgr Goudreault précise également que la plupart des diocèses du Québec se joindront à cette action commune.

« En commémorant le 75^e anniversaire du Jour de la Victoire, écrit-il, nous vou-

lons rendre hommage aux quelque 131 000 Québécois qui ont pris part à la Deuxième Guerre mondiale et participé à l'effort de libération de l'Europe. Ce devoir de mémoire permet aussi de revisiter l'Histoire et fortifier notre volonté de construire un monde plus juste et solidaire. »

Pour mémoire, rappelons que c'est effectivement le 8 mai 1945 que le premier ministre anglais Winston Churchill et le président américain Harry Truman ont annoncé la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et déclaré ce jour comme étant le Jour de la Victoire. À cette occasion, toutes les églises avaient simultanément fait sonner leurs cloches à 11 heures du matin. C'est ce geste que les évêques du Québec souhaitent voir se répéter en ce 8 mai 2020.

Mgr Pierre Goudreault termine le message envoyé aux responsables des 55 paroisses de notre diocèse en rappelant les paroles prononcées par le Pape Paul VI lors de son passage aux Nations-Unies en 1965 : « Plus jamais la guerre! »

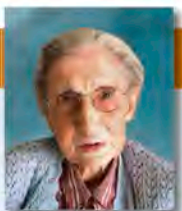
M^e MARLÈNE GAGNON
Notaire, conseillère juridique
et conférencière
Aussi offert :
NOTARIAT À DOMICILE

164, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri
Bur. : 418 498-3383 • Rés. : 418 498-2109
Courriel : marlene.gagnon@notarius.net



La Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et son clocher.

Nécrologie



Avis de décès

Rita Leclerc (1921-2020)
Saint-Philippe-de-Néri

À la résidence Côté Jardins de Québec, le 28 avril 2020, est décédée à l'âge de 98 ans et 4 mois Mme Rita Leclerc, fille de feu Mme Marie Ouellet et de feu M. Philémon Leclerc. Elle demeurait à Québec, autrefois à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis pour le service religieux qui sera célébré en l'église de Saint-Philippe-de-Néri à une date ultérieure. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs : Claudette (Yvon Bérubé), Lisette (Raynald Paré). Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Léonidas (feu Marthe Vachon), feu Benoît (Mona Ouellet), feu Gaétane (feu Guy Gagnon), feu Bertrand (feu Huguette Boucher), feu Olivette (feu Servile Morneau), feu Daniel (Rita Marcl) et feu Guildo (Raymonde Berger). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés à la Résidence Côté Jardins pour la qualité des services et des soins reçus ainsi qu'au personnel pour son professionnalisme et son dévouement.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeanne D'Arc Landry (1931-2020)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Pocatière, le 2 mai 2020, est décédée à l'âge de 88 ans et 4 mois Mme Jeanne D'Arc Landry, fille de feu Mme Rose-Alma Lavoie et de feu M. Joseph-Alfred Landry. Elle demeurait à Saint-Pascal, au Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal et le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Pascal à une date ultérieure. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yvon, Jean-Guy, Sylvain, Brigitte (Éric Tremblay); ses petits-enfants : Vanessa (Yanick Lavoie), Samuel; son arrière-petit-fils, Thomas. Elle était la sœur de : feu Armand, feu Léon, feu Thérèse (feu Victorien Rhéaume), Rita (feu Laurent Ouellet), feu Fernand (Rita Rhéaume), feu Rolland, feu Cécile, Angéline (feu Jean-Louis Bouchard), feu René, feu Alice (feu Nil Dumais). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

Des remerciements particuliers sont adressés au personnel de la résidence Place de l'Étoile de Saint-Pascal, pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rollande Dumont Charest (1927-2020)
Saint-Alexandre

Au Centre Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 26 avril 2020, est décédée à l'âge de 92 ans et 8 mois Mme Rollande Dumont, épouse de feu M. Lucien Charest, fille de feu Mme Alexina Ouellet et de feu M. Olivier Dumont. Elle demeurait à Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, et le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Alexandre à une date ultérieure. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène, André (Lise Dionne), Alain, Réjeanne (Gervais Gagné); ses petits-enfants : Jean-Philippe (Annick Michaud), Mathieu (Catherine Lauzier), Arianne (Frédéric Boivin), Pierre-Luc, Émilie, Marilyne (Alexandre Gervais); ses arrière-petits-enfants : Eliott et Florence. Elle était la sœur de : feu Aline (Albert Nadeau), feu Gustave (Rachel Landry), feu Gilbert (feu Jeanne D'Arc Charest), feu Lucienne (Marc-André Giroux), feu Gérard (Lise Giroux), Richard (Antonine Bélanger), feu René, feu Paul (feu Françoise Gaudreault), Catherine, Jeannette, Agathe (Marc-André Cournoyer), Jean (feu Jocelyne Miller), André (Suzanne Lapointe), Denis (Lise Paradis). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Dumont et Charest ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel et au comité des bénévoles du Centre Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Richard Landry (1936-2020)
Saint-Alexandre

Au Centre Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 29 avril 2020, est décédé à l'âge de 83 ans et 4 mois M. Richard Landry, époux de feu Mme Réjeanne Dumont; fils de feu Mme Hélène Ouellet et de feu M. Arthur Landry. Il demeurait à Saint-Alexandre, au Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, et le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Alexandre à une date ultérieure. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Manon Fontaine), Gaétan (Chantal Lamontagne), Yvan (Maryse Potvin), Denis (Sandra Michaud); ses petits-enfants : Christine (Thomas Zuchoski), Claudia (Audrey Carrier), Tommy, Jessica, Trycia; ses arrière-petits-enfants : Félix, Nathan, Raphaël. Il était le frère de : feu Bertrand (feu Thérèse Poirier), Gertrude (feu Benoit Nadeau), Paul (Pauline Deschênes), Fernand (Lise Garon), feu Jean (Nicole Rousseau), Raymond (Marjolaine Fraser), Monique, sœur de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, Agathe (feu Hervé Deschênes), Albert (Madeleine Thiboutot), Claude (Diane Lapointe), Marthe (Gaston Morin), Guy (Murielle Bélanger). Sont aussi attristés par son départ : ses beaux-frères et sa belle-sœur : Armande (Léopold Bouchard), Armand (Denise Aubé), André (Germaine Albert), Paul-Émilien (Micheline Blais); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence à la Source de Saint-Alexandre, au comité des bénévoles et au personnel soignant du centre Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Kreezee Sports renonce à 700 000 \$ en revenus au bénéfice du sport amateur

Kreezee Sports, entreprise cofondée par quatre entrepreneurs de Kamouraska-L'Islet et qui propose principalement une plateforme web spécialisée dans la divulgation de résultats sportifs, rend disponible gratuitement aux organisations sportives 1000 plans MVP, leur produit phare développé ces dernières années. Ainsi, c'est à plus de 700 000 \$ en revenus que l'entreprise se dit aujourd'hui prête à renoncer en ces temps exceptionnels.

MAXIME PARADIS

Ce plan MVP, au coût habituel de 700 \$ annuellement, inclut le design graphique du site de l'organisation sportive, l'intégration des pages de contenu et une formation à distance pour les utilisateurs afin qu'ils puissent être rapidement autonomes sur la plateforme. Le site actuel de la Ligue de hockey Côte-Sud Coors Light, un des principaux clients de Kreezee depuis ses débuts, est un bon indicateur du résultat final auquel peuvent s'attendre les associations sportives qui se prémuniront de cette offre alléchante. S'ajoute à cela l'installation gratuite d'un module de paiement en ligne, élément incontournable en pleine COVID-19.

« On ne s'en cache pas, c'est sûr qu'on cherche une forme de rétention de cette nouvelle clientèle après un an, mais on est

aussi conscient qu'on vise ici des associations sportives qui ont peu de moyens. Bien que notre plan MVP soit le plus dispendieux de nos produits, son rapport qualité-prix le distingue avantageusement de nos concurrents et on a aussi un programme clair pour la suite des choses afin que le plan demeure accessible pour le sport amateur », indique Étienne Bernier, cofondateur et directeur général de Kreezee Sports.

Ainsi, dès que la situation actuelle sera plus normale, l'entreprise prévoit embaucher une ressource à temps plein qui sera uniquement dédiée à la recherche de commanditaires, bête noire de la plupart des organisations de sport amateur. Ces partenaires pourront donc s'associer

financièrement à un ensemble d'organisations sportives d'une même région ou d'un même sport afin de leur permettre de diminuer leurs coûts d'opération, dont ceux que peuvent représenter le maintien d'une plateforme web.

« On a déjà entre 200 et 250 de nos clients qui se qualifient pour ce plan d'aide. Notre mot d'ordre est premier arrivé, premier servi, mais dans une optique de saisonnalité. À l'approche de l'été, une ligue de baseball risque d'être fortement privilégiée à une ligue de hockey », cite en exemple Étienne Bernier.

Les organisations sportives intéressées ont jusqu'au 30 septembre 2020 pour se prévaloir de cette aide financière. Pour plus d'informations, info@kreezee.com.



Photo : Ben Hershey (Unsplash.com)

Promutuel Assurance du Lac au Fleuve encourage l'économie locale

Afin d'encourager l'économie locale, Promutuel Assurance du Lac au Fleuve procédera à l'achat d'une centaine de paniers et de chèques-cadeaux provenant d'entreprises de la région, pour un total de 10 000 \$ répartis sur l'ensemble de son territoire. Ces achats feront l'objet de tirages tout au long du mois de mai auprès de la population via ses réseaux sociaux. Une belle façon de soutenir nos entrepreneurs d'ici durement affectés par la crise actuelle tout en leur offrant une belle visibilité.

Rappelons que Promutuel Assurance du Lac au Fleuve a mis en place plusieurs mesures pour accompagner ses membres-assurés dans cette situation qui bouleverse le quotidien de chacun. En plus d'accorder à ses membres assurés une remise sur leur prime d'assurance automobile pour les véhicules personnels ou commerciaux, elle a allégé sa politique de perception des primes pour les membres assurés directement touchés par la pandémie et elle a bonifié certaines de ses garanties en cas de sinistre.

Stressé, anxieux ou déprimé en cette période de pandémie?

Nous pouvons vous aider!

Info-social - 811, option 2

Consultation téléphonique rapide, gratuite et confidentielle avec un professionnel en intervention psychosociale, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

EBÉN
L'Essence du Bien-être

Soins de santé & Personnel attentif

Les Résidences Labrie

Résidences pour aînés

Confort

Sécurité 24/7

Chambres et appartements à prix abordables
pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

INVESTIR LOCAL

LES DENRÉES ALIMENTAIRES VENDUES ICI sont servies à nos tables!



Fier collaborateur du Panier Bleu



**LE
PANIER
BLEU**

FAISONS ROULER L'ÉCONOMIE D'ICI

Le Kamouraska embarque dans le mouvement « SolidariCourse »

Du dimanche 26 avril au dimanche 3 mai, des centaines de marcheurs et coureurs de la région se sont relayés chaque heure du jour ou de la nuit pour amasser des fonds pour les banques alimentaires du Québec.

STÉPHANIE GENDRON

La « SolidariCourse » s'est organisée en 48 heures, grâce à l'impulsion de coureurs et amateurs de défis de la province, dont Yvan L'Heureux de Rivière-du-Loup. C'est d'ailleurs ici en région que le mouvement a commencé et il pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'été.

Chaque participant s'inscrit via la page Facebook SolidariCourse pour choisir son heure de défi et s'assurer qu'il y a un relais « virtuel » de coureurs ou marcheurs. Il imprime son dossard, prend une photo de lui et prend le chemin avant d'encourager virtuellement le prochain coureur quand il a terminé.

« On leur dit : « offrez-vous un défi ! » Ceux qui ne marchent pas vont aller marcher une heure, ceux qui marchent peuvent courir et ceux qui courent peuvent aller courir la nuit, hors de leur zone de confort », a dit Yvan L'Heureux.

Les participants, qui ne payent pas de frais d'inscription, sont invités à donner à Moisson Kamouraska et à inviter leurs amis sur les réseaux sociaux à faire de même. Certains y vont seuls, en famille ou avec leurs animaux. « C'est beau de voir l'esprit de fierté que ça a créé », ajoute M. L'Heureux.

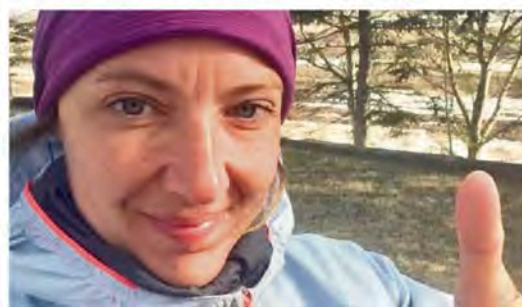
Rivière-du-Loup et le Kamouraska avaient donc le mandat de remplir les plages horaires (168) du 26 avril au 3 mai, pour ensuite passer le relais à une autre région du Québec. Déjà, on sait que Gatineau, Montréal, Québec, Lévis, Sherbrooke et la Rive-Sud de Montréal y participeront.

Marie-Josée Saindon de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et enseignante à l'école

secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, a participé à la course.

« Je l'ai fait pour pouvoir amasser des sous pour une cause qui me tient à cœur. Le frigo ici est bien rempli, mais ce n'est pas le cas pour toutes les familles présentement. Le fait que

c'est un défi de course, ça m'a motivé, car je suis passionnée. Après sept semaines à la maison, je trouve que ma vie manque de défis parfois, donc c'était aussi pour en relever un nouveau », a-t-elle confié.



10,53

kilomètres

5'43"

Allure

1:00:16

Temps

694

Calories

42 m

Dénivelle

0

Heart rate

calories

SolidariCourse

Pour la Fête des Mères, gâtez votre Maman!

Offrez-lui des fleurs, un gâteau ou une carte-cadeau...

Et nous pourrions en faire la livraison pour vous!



Fleurs sur place

IGA
Saint-Pascal

400, av. Chapleau
Saint-Pascal
418 492-2902

Jean-Alex Fournier,
directeur-adjoint

**15 \$
DE RABAIS**

6 au 20 mai



sico.ca

Le rabais de 15 \$ est applicable sur les séries 861, 863, 866 et 867 excluant le mat à plafonds, format 3,78L et un rabais de 60 \$ est applicable sur les séries 861, 863, 866 et 867 excluant le mat à plafonds, format 18,9L. L'offre est valide du 6 au 20 mai 2020 ou jusqu'à l'épuisement des stocks (selon la première éventualité).

SICO

DUMAIS
Camille Dumais Inc.



1005, rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
www.camilledumais.com

Tél: 418-492-2347
LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC

On protège sa santé et celle de notre entourage

Aide à la décision

Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches.

En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent;
- toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains;
- nettoyez votre environnement.

Situation pour un adulte ou un enfant

Je ne fais pas de fièvre (moins de 38 °C ou 100,4 °F), mais j'ai les symptômes suivants :

- mal de gorge;
- nez qui coule;
- nez bouché;
- toux.

DÉCISION

J'ai probablement un rhume, je prends du repos.

Situation pour un adulte à risque de symptômes respiratoires graves

- Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de température.
- Je fais partie d'un groupe à risque de développer une complication respiratoire grave (personnes âgées ou personne avec un problème chronique cardiaque ou pulmonaire, immunodéficience ou diabète).

Situation pour un adulte

Je fais de la fièvre ou j'ai des symptômes parmi les suivants :

- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- toux;
- difficultés respiratoires;
- fatigue extrême.

Je suis une personne âgée qui présente des symptômes gériatriques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).

DÉCISION

Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545.

Entre 8 h et 18 h*

Je suis les indications que l'on me donne.

* Les heures d'ouverture sont sujettes à changements.

Situation pour un adulte ou un enfant

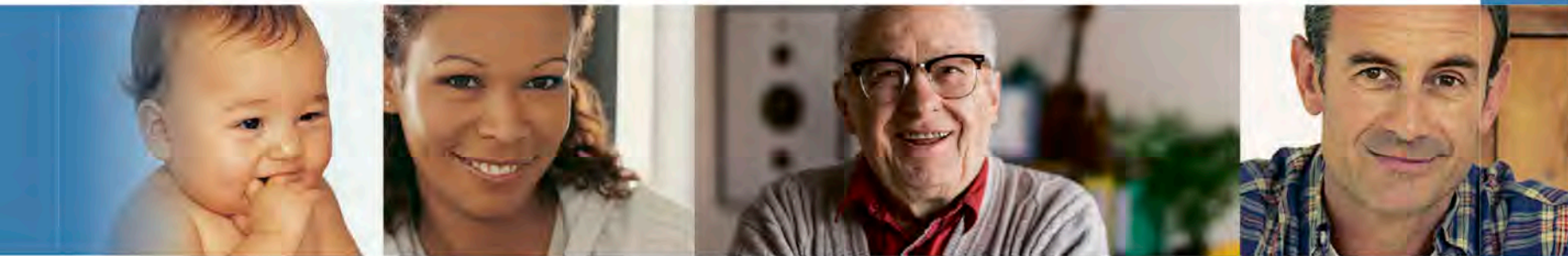
Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :

- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente;
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé;
- lèvres bleues;
- absence d'urine depuis 12 heures.
- difficulté à bouger;
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois;

DÉCISION

Je me rends sans attendre à l'urgence.

Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.



Précautions et soins si vous avez des symptômes de la COVID-19

Je me repose

Si vous présentez des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19), vous vous sentirez faible et fatigué. Le repos vous aidera à combattre la maladie. Limitez vos contacts avec les autres jusqu'à la fin des symptômes. Vous pouvez reprendre vos activités quand votre état vous le permet.

Je bois souvent

Il est important que vous buviez souvent, parce que la fièvre fait transpirer et vous fait perdre beaucoup de liquide.

Il est recommandé de boire au **minimum 1,5 litre par jour**.

Buvez des liquides froids ou tièdes selon vos goûts. Évitez les boissons alcoolisées ou celles contenant de la caféine, comme le café, le thé et les boissons gazeuses. L'alcool et la caféine ont pour effet de faire uriner et d'augmenter les pertes de liquides.

Surveillez les signes de déshydratation :

- Sensation de soif extrême ;
- Bouche et langue sèches ;
- Urines peu fréquentes ou foncées ;
- Sensation d'étourdissements, d'être mêlé (confusion) et maux de tête.

Je protège mon entourage

Pour protéger votre entourage, jusqu'à la fin des symptômes (fièvre, toux, fatigue, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût) :

- Isolez-vous dans une chambre pour éviter de contaminer vos proches ;
- Dormez et mangez seul dans votre chambre ;
- Utilisez une seule salle de bain ;

- Couvrez votre nez et votre bouche lorsque vous toussiez ou éternuez, idéalement avec un mouchoir de papier. Lavez-vous les mains après ;
- Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras, étant donné que ces endroits ne sont pas en contact avec des personnes ou des objets ;
- Crachez dans un mouchoir de papier ;
- Déposez les mouchoirs de papier utilisés dans le sac à déchets d'une poubelle fermée. Gardez les mouchoirs utilisés hors de la portée des enfants ;
- N'accueillez pas de visiteur à la maison.

Je nettoie mon environnement

Le coronavirus (COVID-19) peut vivre sur les objets et surfaces. Sa durée de vie est de :

- 3 heures sur les objets avec surfaces sèches ;
- 6 jours sur les objets avec surfaces humides.

Il est donc important que vous laviez les comptoirs, les lavabos, les poignées de porte et toutes les surfaces fréquemment touchées par les mains. Le nettoyage et la désinfection sont très efficaces pour éliminer le virus.

Pour nettoyer, utilisez de l'eau et du savon ou des produits de nettoyage à usage domestique.

Pour désinfecter, utilisez une solution javellisante (1 partie d'eau de Javel pour 9 parties d'eau) ou des produits désinfectants. Donc, 10 ml d'eau de Javel dans 90 ml d'eau.

Si vous êtes malade, votre literie, vos serviettes, vos vêtements et votre vaisselle peuvent être lavés avec ceux des autres personnes de la maison avec les détergents habituels.

Je prévois de l'aide

Plusieurs personnes ont les ressources nécessaires pour faire face à la situation actuelle. Si vous éprouvez de l'inquiétude, n'hésitez pas à demander ou à accepter de l'aide. Il est important d'en discuter avec vos proches.

Pour obtenir de l'aide à domicile, vous pouvez aussi appeler au 211 ou demander le service de soins et services à domicile auprès de votre CLSC.

Je m'informe

Pour des informations à jour, écoutez la radio ou la télévision, lisez les journaux ou consultez souvent le site Internet gouvernemental :

Québec.ca/coronavirus

Le ministère de la Santé et des Services sociaux donnera les indications à suivre par la population pour les questions sur la santé et pour obtenir des soins.

Dans tous les cas, respectez les avis et consignes donnés par le gouvernement. Ces avis et consignes peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation.

Renseignements généraux

Centre de relations avec la clientèle de Services Québec

Ligne info coronavirus

1 877 644-4545 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes

1 800 361-9596 (sans frais)

Le Guide autosoins est disponible sur [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus). Si vous ne l'avez pas déjà reçu, commandez votre version papier en ligne.

Québec

Bloc-notes

BINGO

Rivière-du-Loup
ANNULÉ JUSQU'À NOUVEL
ORDRE. Bingo au profit de
la Fondation de la sclérose
en plaques du KRTB.

Rivière-Québec

Bingo. ANNULÉ JUSQU'À
NOUVEL ORDRE.

Saint-Aubert

Bingo. ANNULÉ JUSQU'À
NOUVEL ORDRE.

LA JARDILEC

Saint-Jean-Port-Joli
et Montmagny

Toutes les activités
de groupe sont annu-
lées jusqu'à nouvel ordre.
Nous demeurons dispo-
nibles pour du soutien télé-
phonique et des suivis indi-
viduelles. Une travailleuse
sera donc disponible selon
notre horaire habituel : du
lundi au vendredi de 9h00
à 12h et de 13h à 16h30.
Téléphone : 418 598-9677

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de
boire et vous ne le pou-
vez pas, nous pouvons
vous aider. Informations
au 418 867-3030, www.
aa-quebec.org/region88.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire
lorsqu'un de vos proches

boit trop ? Al-anon-alateen-
quebec-est.ca, tél. : 1-844-
725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre, réu-
nion des jeudis ANNULÉ
JUSQU'À NOUVEL ORDRE.
Rivière-du-Loup
Groupe Courage, réunion
des dimanches ANNULÉ
JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Une pétition pour le maintien du barrage policier au Bas-Saint-Laurent

Une pétition réclamant le maintien du barrage policier de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'entrée du Bas-Saint-Laurent, a déjà récolté pas moins de 11 000 signatures en date du lundi 4 mai. La pétition a été lancée par Antoine Bouchard de Rimouski, que Le Placoteux a tenté de joindre, mais en vain. Le document est adressé au premier ministre François Legault. L'auteur de la pétition plaide pour un déconfinement progressif afin d'en mesurer l'impact avant de rouvrir le Bas-Saint-Laurent. « Nous voulons éviter qu'un scénario à l'Italienne se produise dans nos régions, où il y a eu un exode important des grands centres urbains vers les régions. Cela a favorisé la propagation rapide du virus et la situation est rapidement devenue incontrôlable », écrit-il. Le cas échéant, Antoine Bouchard demande donc que le gouvernement du Québec maintienne le point de contrôle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière jusqu'à la fin juin 2020, au lieu du 18 mai tel qu'annoncé la semaine dernière. (M.P)

LORDetFRERES
DODGE Jeep RAM

**Venez voir notre
inventaire
d'usagés sur**

www.lordetfreres.com

TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244

02/20/1417

MACHINERIE

**AM
MACHINERY**

Depuis plus de 35 ans

**QUALITÉ DURABILITÉ FIABILITÉ
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

**Du sur mesure pour VOS besoins
UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



- Remorques à Benne Basculante de 4'x8' à 8'x24'
- Remorques Forestières & Récréatives
- Chargeuse à Bois de 9' à 23'
- Enrobeuse Tubulaire Originale "Stretch-O-Matic"
- Remorques Auto-Chargeuse pour balles Rondes & Carrées
- Treuil Hydraulique
- Produits sur mesures

Appelez-nous pour une Soumission

9, des Industries, L'Islet (Quebec)
Englishphone : 418 247-7709
service@ammachinery.com

418 247-5626
www.ammachinery.com

5281P1920



Municipalité de
Saint-Bruno-de-Kamouraska

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, située dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, dans la MRC de Kamouraska a été érigée en 1893. Elle compte près de 541 habitants et s'étend sur un territoire de 187 kilomètres carrés, dont 80 kilomètres de routes, 18 ponts et plusieurs ruisseaux, lacs et rivières.

Votre défi

Sous l'autorité du conseil municipal, vous serez responsable de l'administration, de la gestion et du fonctionnement de la Municipalité conformément aux objectifs et aux priorités déterminés par celui-ci.

Principalement, voici une énumération des tâches à accomplir :

- Assurer la planification, l'organisation, la direction, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités et des services administratifs de la municipalité;
- Préparer et rédiger divers documents légaux et administratifs tels que les procès-verbaux, règlements, demandes de subventions, reddition de comptes, règlements d'emprunts, etc.;
- Assister aux séances de conseil et aux rencontres nécessaires dans le cadre de ses fonctions;
- Assumer un rôle déterminant de communication entre les élus, les citoyens, les employés et tous autres partenaires;
- Mettre en application et effectuer le suivi des décisions approuvées par le Conseil municipal;
- Assurer la gestion des ressources matérielles et humaines de la Municipalité;
- Préparer le budget, le rapport financier annuel et le dossier de l'audit;
- S'assurer de l'application des règlements de la Municipalité et les décisions du Conseil;
- Réaliser toute autre tâche connexe confiée par le Conseil municipal.

Profil recherché

Le candidat idéal détient une formation professionnelle, collégiale ou universitaire en administration, profil finance ou comptabilité.

Vous avez de l'entregent, une grande capacité d'analyse, de synthèse et d'ouverture, une facilité de communication orale et écrite et maîtrisez le français écrit. Vous êtes centré sur les résultats, l'excellence des services à la population et la qualité de gestion. Vous avez une aisance en gestion de ressources humaines. Vous possédez de bonnes connaissances des lois et règlements régissant le monde municipal et de la gestion des finances municipales. La connaissance du logiciel de comptabilité PG est un atout ainsi que la maîtrise de la suite Office.

Les conditions de travail

Le poste est temporaire pour une durée indéterminée à temps plein et requiert certaines disponibilités en dehors des heures normales de bureau. L'horaire de travail de ce poste est de 35 heures / semaine. La rémunération s'établira en fonction de l'expérience du candidat retenu.

Les personnes qui désirent poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant leur intérêt, à l'attention de M. Richard Caron, maire avant le 14 mai 2020 16 h, à adjoite@stbrunokamouraska.ca ou à l'adresse postale suivante :

Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
M. Richard Caron, maire

321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

0228H1820

La Fondation André-Côté se lance dans la confection de masque artisanal

À la suite des différentes recommandations gouvernementales, pour répondre aux demandes actuelles, mais surtout ayant à cœur le bien-être et la sécurité des proches et gens aidés, la Fondation André-Côté se lance dans la confection de masque artisanal.

Les masques sont faits de tissus neufs et recyclés, 100% coton et deux épaisseurs avec attaches en tissu pour être confortable. Ils sont fabriqués par la coordonnatrice, Valérie Bernier, qui a déjà travaillé dans le domaine hospitalier. Deux sortes de masques sont disponibles : à plis ou en bec d'oiseau pour lesquels vous pouvez choisir parmi les 35 tissus que nous avons disponibles. Les grandeurs varient de TP (0-2 ans) à L (adulte). Pour commander des masques tout en soutenant la Fondation, rendez-vous sur le site fondationandrecote.ca sous l'onglet activité de financement.

Pendant la pandémie, la Fondation André-Côté, tout comme le cancer et les maladies incurables, n'est pas en pause. Dès les premières annonces du gouvernement, la Fondation a pris contact avec sa clientèle et ses bénévoles pour les informer des ajustements qui devaient être apportés. Les services de massothérapie, de musique-thérapie ainsi que les visites d'amitié et les accompagnements en soins palliatifs ont été suspendus et sont annulés pour une durée indéterminée. En ce qui touche le programme d'aide financière, la mathématique (prêt de matériel) et l'offre d'un panier-réconfort pour les proches d'une personne en fin de vie, ces services sont poursuivis.



Placotages



SAAQ

La Ville de La Pocatière tient à informer la population que le bureau de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), situé à l'hôtel de ville, reprend ses activités le lundi 4 mai prochain. Il est toutefois important de noter qu'en raison de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, les services sont désormais accessibles uniquement sur rendez-vous. Les usagers peuvent appeler dès maintenant au 418 856-1697 ou au 1 800 361-7620 afin de prendre rendez-vous.

Erratum

Dans l'analyse de la semaine dernière sur la COVID-19 réalisée avec notre collaborateur Éric Ouellet, il a été relevé dans une citation que les décès survenus hors-hôpital, en Belgique, n'étaient pas comptabilisés, ce qui n'est pas le cas. Toutes nos excuses.



OFFRE D'EMPLOI

Une entreprise manufacturière de Saint-Jean-Port-Joli, oeuvrant dans le secteur du bois d'œuvre cherche à combler un poste de :

Entêteur de planeur

- Ajuster et préparer le planeur avant la production (formation fournie par l'entreprise)
- Réparation de machines fixes

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- Poste temps plein
- De nuit (prime de 1.50\$ / heure)
- Entre 44 et 47 heures / semaine

Veuillez vous présenter ou faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Par courriel : karineb@lesboislemelin.com

Par la poste :
907, Côte de St-Aubert
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

Tél. : 418 598-9223
Téléc. : 418 598-7364



Municipalité de
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

OFFRE D'EMPLOI

Type de poste : Poste temps plein à l'année / 40 heures
Entrée en fonction : Dès que possible

POSTE : PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics ou son représentant, le travailleur devra effectuer les tâches reliées aux travaux de déneigement et toutes autres tâches connexes d'entretien de voirie, données par le directeur des travaux publics ou son représentant (chauffeur de camion et autres équipements de déneigement ainsi que certains travaux d'entretien général).

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire classe 3 / obligatoire (Mention FM);
- Fournir une copie de son dossier de conduite;
- Expérience en travaux de déneigement de voies publiques sera un atout;
- Toutes formations et/ou expériences de travail en mécanique et/ou soudure seront un atout;
- Demeurer à l'intérieur d'un rayon maximum de 10 km sera considéré comme un atout;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et d'une grande capacité à travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire selon l'expérience du candidat et l'échelle salariale définie par la municipalité;
- Horaire sur rotation de jour, soir, nuit avec système de primes en période hivernale. Horaire été du lundi au vendredi 11h00
- Régime de retraite simplifié avec participation de l'employeur et assurances collectives;
- Formation sur place pour le déneigement.
- Banque de congés de maladie.

La Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Si un tel défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 19 mai 2020 à 16h00, par courriel à travaux@stalexkamouraska.com ou par courrier régulier à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
À l'attention de M. Jacques Ouellet, directeur des travaux publics
629, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Qc) G0L 2G0, 418 495-2440, poste 232

1154131920 7150H1920



Située à Saint-Pascal, La Compagnie Normand Ltée est un leader depuis 1857 dans la fabrication d'équipement agricole et de déneigement. Notre gamme de produits est distribuée au Canada, aux États-Unis ainsi qu'en Europe.

ÉTANT EN FORTE CROISSANCE, NOUS RECHERCHONS PLUSIEURS TALENTS POUR AGGRANDIR NOTRE ÉQUIPE :

- Soudeurs
- Manœuvres
- Machinistes
- Opérateurs presse/plasma
- Assembleurs
- Technicien génie mécanique

Les avantages de vous joindre à notre équipe :

- Postes permanents et temps plein à l'année;
- Horaire avantageux permettant de terminer à 11h le vendredi sur le quart de jour ou à 17h00 sur le quart de soir;
- Augmentations salariales garanties annuelles et par blocs d'heures travaillées;
- Prime de soir de 1,00\$/l'heure
- Programme d'assurances collectives avec contribution de l'Employeur;
- Cinq journées maladie payables à la fin de l'année;
- Remboursement annuel de bottes de sécurité;
- Plusieurs possibilités d'avancement.

Faites-nous parvenir votre candidature dès maintenant !

Visualisez notre offre complète au
www.cienormand.com/carriere

La Compagnie Normand
340, rue Taché, Saint-Pascal
(418) 492-2712
christina.theriault@cienormand.com

0303H1920



**Armand
St-Onge**

OFFRE D'EMPLOI

Principales fonctions :

- Service à la clientèle en couvre-plancher et décoration
- Effectuer quelques tâches administratives (connaissance Excel, traitement des courriels)
- Effectuer la facturation
- Faire les commandes et céder les transports

Atout :

- Technique en design d'intérieur, en architecture ou toute expérience pertinente

Conditions de travail :

- 35 à 40 h par semaine, du lundi au vendredi
- 1 soir par semaine
- Salaire à discuter selon expérience

Envoyez votre CV au **p.st-onge@videotron.ca**
ou en personne au **65, rue Bois-Francis à Mont-Carmel**

0106P1720

OFFRES D'EMPLOI

JOURNALIERS(ÈRES) EN PRODUCTION ALIMENTAIRE

Postes ouverts aux hommes et aux femmes
AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE

- Postes à TEMPS PLEIN DE SOIR ou DE JOUR
- Horaire stable
- Augmentation de salaire annuelle
- 40 heures / semaine + possibilité de temps supplémentaire
- Salaire : 14\$ / heure
- Quelques postes à temps partiel disponibles
- Plus de 30 000\$ la première année
- Propre de sa personne
- Bonne dextérité manuelle
- Dynamique

Faire parvenir votre curriculum vitae à :
Aliments Ludo
15, rue de la Fabrique
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0
Téléc. : 418 498-2404 • Tél. : 418 498-2945

3183E0720



APPEL D'OFFRES MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET CHEMINS D'HIVER ET NETTOYAGE DES RUES DU PÉRIMÈTRE URBAIN

La Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après :

- Entretien et déneigement des trottoirs et chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, à savoir 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.
- Nettoyage des rues du périmètre urbain pour une période de trois (3) ans, à savoir 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

L'entretien et le déneigement des chemins se feront sur une longueur approximative de 34,89 km et le nettoyage des rues du périmètre urbain, sur une distance de 2,2 km. Le tout devra être conforme aux exigences du ministère des Transports. Les trottoirs à déneiger sont ceux bordant la rue Principale (Est et Ouest) et la route de l'Église.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) (www.seao.ca).

Les soumissions doivent obligatoirement être accompagnées des documents suivants :

- Preuve d'une assurance responsabilité civile d'au moins 2 000 000\$
- Déclaration du soumissionnaire pour se conformer à notre politique de gestion contractuelle
- Fournir une licence en règle de la Régie du bâtiment du Québec
- Fournir une attestation de *Revenu Québec* valide
- Preuve que le soumissionnaire est cotisant à la CNESST
- Preuve que vous êtes propriétaire ou locataire de l'équipement requis
- Cautionnement de soumission de 10% exigé et spécifié valide pour 90 jours
- Résolution du conseil d'administration (s'il y a lieu)
- Liste des sous-contractants (s'il y a lieu)

Les soumissionnaires doivent être admissibles à soumissionner et conclure un contrat public.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, à l'adresse indiquée ici-bas, au plus tard à 10 h 30, heure locale, le 2 juin 2020. Elles seront ouvertes publiquement au bureau municipal, immédiatement après l'heure limite.

Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska
140-A, route de l'Église
Saint-Joseph-de-Kamouraska (Québec) G0L 3P0

Pour toute information supplémentaire, bien vouloir communiquer avec la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-Ève Blache-Gagné, par téléphone au 418 493-2214 poste 3 ou à l'adresse courriel stjosephkam@bellnet.ca.

La Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Joseph-de-Kamouraska, le 6 mai 2020.

Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière.

0335H1920



AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 345-2020 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 27 avril 2020, le Règlement numéro 345-2020 modifiant le Règlement numéro 341-2019 régissant les comptes de taxes pour l'année 2020.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 28^e jour d'avril 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344M1920



AVIS PUBLIC ENREGISTREMENT ET PUBLICATION DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le 26 avril 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux, par l'arrêté ministériel 2020-029, a modifié les règles sur la tenue des séances publiques dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Par conséquent, les séances publiques du conseil ayant lieu présentement à huis clos grâce à un système de visioconférence tel que permis par le gouvernement du Québec sont maintenant enregistrées et disponibles pour visionnement sur le site internet de la Ville dès que possible suivant chacune des séances.

Donné à Saint-Pascal, ce 28^e jour d'avril 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344M1920 2

MACHINERIE

OFFRE D'EMPLOI



MACHINERIE AM INC., fabricant de machinerie agricole et forestière, situé à l'Islet, est à la recherche de

SOUDEURS

Principales fonctions :

Sous l'autorité du coordonnateur à la production, le soudeur a pour fonction d'assembler et de souder différentes pièces de machinerie agricole à partir de plans et de croquis.

- Préparer le produit pour la peinture et autres tâches requises.

Exigences et conditions de travail :

- Niveau d'études : DEP en soudage montage terminé
- Années d'expérience : 1 à 3 ans
- Facilité à analyser, à discuter et à transmettre ses idées à l'équipe.
- Faire preuve de minutie, de précision, de débrouillardise et avoir une bonne dextérité
- Salaire offert : Selon expérience
- Assurance groupe
- Fonds de pension
- Nombre d'heures par semaine : 40 heures, du lundi au vendredi midi
- Statut d'emploi : permanent, temps plein, jour et soir (en période d'achalandage élevé)

Si vous êtes minutieux, respectueux des normes établies, dynamique et débrouillard et que vous possédez un bon esprit d'équipe, faites-nous parvenir votre candidature.

Jocelyne Jacques
Tél. : 418 247-5626, p. 21
Téléc. : 418 247-3600
Courriel : j.jacques@ammachinery.com
MACHINERIE AM INC.
9, des Industries, L'Islet (Québec) G0R 1X0
www.ammachinery.com

5241P1920 2



AVIS PUBLIC DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

- Le règlement numéro 1-2015 régissant la démolition d'immeubles est en vigueur sur le territoire de la Ville de La Pocatière le 18 février 2015.
- Conformément aux dispositions de l'article 17 de ce règlement, la soussignée donne un avis public du fait qu'une demande de permis de démolition a été déposée pour l'immeuble situé au 1312, 4^e avenue Painchaud, à La Pocatière, propriété de M. Yannick Lévesque et de M^{me} Pascale Cimon.
- L'article 148.0.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme stipule ce qui suit :

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité, selon le cas.

Avant de rendre sa décision, le comité doit considérer les oppositions reçues; ses séances sont publiques.

Il peut en outre tenir une audition publique s'il l'estime opportun.

Donné à La Pocatière ce 29 avril 2020.

Danielle Caron, OMA,
Greffière

0341M1920

Marie-Eve Proulx remet 40 000 \$ à des organismes de Côte-du-Sud

La députée de Côte-du-Sud, Marie-Eve Proulx, annonce une aide financière de 40 000 \$ pour sept organismes communautaires qui offrent un soutien immédiat pour les citoyens de sa circonscription dans le cadre de la COVID-19.

Cette somme, provenant de l'enveloppe bonifiée du programme de Soutien à l'Action bénévole, s'ajoute à la contribution initiale de 10 000 \$ annoncée au début du mois et qui provenait du budget d'opération 2019-2020 (le maximum qui pouvait alors être octroyé via le budget d'opération). C'est donc une somme totale de 50 000 \$ qui est distribuée pour les organismes qui viennent en aide aux

personnes et aux familles de la région.

Cette nouvelle somme de 40 000 \$ sera répartie entre sept organismes de Côte-du-Sud qui sont en première ligne pour venir en aide aux citoyens dans le besoin : Moisson Kamouraska, le CECB (Centre d'action bénévole) de Montmagny-L'Islet, le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, la Maison de Secours La Frontière de Montmagny, la Soupe au bouton de Saint-Jean-Port-Joli, La Chaudronnée du Bel-Âge de Saint-Jean-Port-Joli et la Popotte roulante L'Islet.

« En cette période particulière, il était nécessaire et naturel pour moi de pouvoir mettre

des ressources financières additionnelles à la disposition des banques alimentaires et organismes de ma circonscription qui offrent, par exemple, du soutien psychologique, social ou du support aux familles. Ces organismes remplissent un rôle essentiel auprès de personnes qui ont des besoins de base à combler », souligne la députée.

En ces temps difficiles, Mme Proulx réitère que les organismes communautaires de sa circonscription peuvent encore et toujours déposer des demandes de soutien financier auprès de son bureau de comté afin que des aides leur soient versées.





OFFRE D'EMPLOI

**Nous recherchons un
CHAUFFEUR DE CAMION
DE CLASSE 3**
pour la saison estivale et
possiblement pour l'hiver.

Expérience serait un atout. Salaire selon compétence.
Appelez Guillaume Thériault au **418 866-9078**
C.G. THÉRIAULT INC.
206, Principale Ouest, Sainte-Hélène-de-Kamouraska



OFFRE D'EMPLOI

NOUS EMBAUCHONS

COMMIS-CAISSIER/CAISSIÈRE

**Personne honnête, fiable, empathique,
débrouillarde et polyvalente**

**Secondaire 5 ou l'équivalent et
connaissance de l'informatique obligatoire**

**Poste de 25 heures par semaine
disponible immédiatement**

Tâches relatives au poste:

- Accueillir les clients, enregistrer les transactions à la caisse et répondre au téléphone
- Diriger et conseiller les clients
- Autres tâches connexes à la vente

**FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE
À L'ATTENTION DE CLAIRE BOULET**

Par la poste à l'adresse suivante:
**1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0**
ou par courriel:
info@camilledumais.com



**La MRC de L'Islet est à la recherche
d'une personne pour combler le poste d'
Inspecteur(trice) en bâtiment
et en environnement**

Description du poste

Sous la supervision de la directrice de l'aménagement du territoire et en collaboration avec les membres de l'équipe, le travail de l'inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement consistera notamment à :

- Analyser les demandes de permis et certificats selon la réglementation applicable;
- Émettre ou refuser, selon le cas, les permis et certificats demandés;
- Rencontrer et informer les citoyens sur le contenu des règlements municipaux et évaluer leurs projets en fonction de la réglementation;
- Faire les inspections, à la suite de plaintes ou d'émission de permis, concernant les règlements municipaux et émettre des avis et constats d'infraction lorsque requis;
- Collaborer avec les conseils municipaux, le personnel des municipalités et les comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et faire rapport sur l'état de la réglementation et sa portée;
- Participer à la préparation des rencontres du CCU;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales en architecture, en aménagement du territoire ou toute autre discipline connexe;
- Posséder une expérience pertinente de deux ans, de préférence au sein d'une MRC ou d'une municipalité;
- Bonne connaissance des lois et règlements municipaux en environnement, en aménagement et en urbanisme et gestion des permis;
- Bonne capacité d'analyse, rigueur, autonomie, sens de l'organisation et initiative;
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Bonne communication orale et écrite;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office, la connaissance du module des permis de PG est un atout;
- Avoir un minimum de flexibilité dans l'horaire de travail;
- Détenir un permis valide de classe 5.

Conditions de travail

- Horaire de 32 heures par semaine réparties sur 4 journées;
- Rémunération en fonction de la convention collective en vigueur. L'échelle salariale pour ce poste se situe entre 35 000 \$ et 46 000 \$ sur une base annuelle;
- Durée de l'emploi : Permanent / temps plein;
- Entrée en fonction le 1^{er} juin 2020.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de présentation avant 16 h 30 le 22 mai 2020, par courriel, à l'adresse suivante : administration@mrcdislet.com, en indiquant en sujet la mention « Inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement ».

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



RE/MAX *Élégance inc.*

AGENCE IMMOBILIÈRE depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc

De Montmagny à Rivière-du-Loup

**3 bureaux
9 courtiers**



Serge Blais
courtier immobilier agréé
Esther Garant
courtier immobilier
Steve Blais
courtier immobilier



Marie-Josée Ouellet
courtier immobilier
Gilles Couture
courtier immobilier agréé
René Bélanger
courtier immobilier
Thérèse Rioux
courtier immobilier



Gérald Drapeau
courtier immobilier
Sébastien Demers
courtier immobilier

418 248-1883

418 598-6031 / 418 856-1352

418 856-1352

URGENT

RECHERCHONS CHALET FLEUVE - LAC

URGENT

Acheteurs motivés

418 598-6031

Mise en marché virtuelle possible

418 856-1352

Nouvelles inscriptions



SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI
67, de la Station
120 000 \$



248 500 \$
SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1107, de la Seigneurie



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
56, rue de l'Ermitage
789 000 \$



LA POCATIÈRE
103, 2^e Avenue de la Falaise
229 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
902, Côte de St-Aubert
168 500 \$



279 000 \$
KAMOURASKA
46, route du Cap-Taché



SAINT-AUBERT
28, route de l'Église
178 800 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
254, de Gaspé Est
224 500 \$



L'ISLET
161, des Pionniers Ouest
279 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
982, de la Seigneurie
189 500 \$



84 500 \$
L'ISLET
273, boul. Nilus-Leclerc



LA POCATIÈRE
925, boul. Dallaire
348 400 \$



SAINTE-LOUISE
607, 4^e rang Est
358 000 \$



189 900 \$
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
190, 3^e Rang Ouest



SAINTE-PERPÉTUE
7, rue Chouinard
89 000 \$



TOURVILLE
958, rue Principale
65 000 \$



165 000 \$
L'ISLET
484, ch. des Pionniers Ouest



MONT-CARME
16, rue Jean
189 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
141, de Gaspé Ouest
139 000 \$



269 000 \$
L'ISLET
3, rue des Pins



66 700 \$
SAINT-ADALBERT
85, rue Principale



L'ISLET
83, ch. De la Chute
299 500 \$



SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
1393, route 295
88 500 \$



SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
274-2748, rue Principale
119 000 \$



LA POCATIÈRE
114, route Daniel
74 500 \$



SAINT-PACÔME
20, rue Caron
238 500 \$



RIVIÈRE-OUELLE
125, rang de l'Éventail
128 800 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
139, de Gaspé Est
212 500 \$



SAINT-PASCAL
576, 4^e Rang Ouest
258 500 \$

Vous trouverez plus de 100 propriétés à voir sur gillescouture.com

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix
1^{re} parution (20 mots) 8,50\$
Répétition 7,50\$
1^{re} parution encadrée 13,50\$
Répétition 12,50\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 8,50\$
Prière longue 17,00\$
Prière avec image 22,00\$
Avis de décès 75,00\$
Remerciements de sympathie 65,00\$
Messe anniversaire 65,00\$
Retour de photo 1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :

418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Téléc. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

Point de service à La Pocatière :

Singer PFAFF, 502B, 4^e Av.

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard) (13/05)

.....581 337-4114

La Pocatière. Belle chambre propre pour travailleur/euse, non-fumeur. Cuisine et salle de bain commune pour 5 chambreurs. Internet sans fil. Laveuse-sécheuse. Stationnement dans la cour. Près du centre commercial et de l'usine Bombardier. (Inf)

.....418-492-7563

CHAMBRES À LOUER

La Pocatière. Chambre dans une belle résidence située au 636, rue du Verger (derrière le Canadian Tire). Cuisine commune, laveuse/sécheuse, câble, internet, électri-

cité et chauffage inclus. Idéal pour travailleur ou étudiant tranquille. Libre immédiatement. (Inf)

.....581 337-4114

LOGEMENTS À LOUER

Saint-Pascal. 4 ½ Idéal pour personne retraitée, meublé, chauffé, éclairé, câble inclus, aspirateur central, inclus également, literie, vaisselle, etc., Salle de bain et de lavage rénovée, appareils neufs. Situé endroit tranquille. Possibilité d'autres services selon les besoins. (Inf)

.....418 492-2499

Saint-Pascal. Grand 2 ½ situé au 179, route 230 Ouest. Non chauffé, non éclairé. Salon-cuisine à aire ouverte.

.....418 333-2589 (Marc)

Porte Patio. Entrée laveuse-sécheuse. Libre le 1^{er} juillet.

.....418 492-2522

Saint-Pascal. 2 ½, (électroménagers), chauffé, éclairé, déneigé, près des services. Libre le 1^{er} juillet. (Inf)

.....450 668-0301

Saint-Pacôme. 2 logements 5 ½ et 2 logements 3 ½. Non chauffé, non éclairé, entrée laveuse-sécheuse, complètement rénové, avec stationnement. Chambre à louer à Saint-Pascal. (Inf)

.....418 333-2589 (Marc)

La Subvention salariale d'urgence est désormais disponible

Le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup Bernard Généreux rappelle qu'il est désormais possible pour les entreprises et les organismes de demander la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSU). Celle-ci est accessible depuis le 27 avril.

«La subvention salariale permet de réembaucher les travailleurs mis à pied en raison de la COVID-19, de prévenir d'autres pertes d'emploi et de mieux se positionner pour la relance économique. J'invite les entrepreneurs à la prudence dans la gestion de leurs liquidités et d'aller chercher les aides offertes dès maintenant», a souligné Bernard Généreux.

L'inscription à lieu en ligne par l'entremise du portail Mon dossier d'entreprise sur le site de l'Agence du revenu du Canada. La SSU vise les employeurs canadiens, dont l'entreprise ou l'organisme a été touché par la COVID-19. Elle offre une subvention de 75 % des salaires des employés pour une période allant jusqu'à 12 semaines, et ce, rétroactivement du 15 mars 2020 au 6 juin 2020.

Il faut démontrer avoir eu une baisse de revenu importante, entre 15 et 30%, pour y être admissible. Les employés touchant la Prestation canadienne d'urgence pourront rembourser les montants touchés en trop. Les paramètres de remboursement ne sont pas encore connus.

Il est possible de calculer le montant de la subvention salariale qu'une entreprise ou un organisme a droit en visitant le site de l'Agence du revenu du Canada.

«Avec mes collègues conservateurs, nous continuerons de questionner le gouvernement et de nous assurer que les entrepreneurs obtiennent ce dont ils ont besoin en ce temps de crise. Nous sommes à pied d'œuvre afin de proposer des améliorations et pour éviter que plusieurs entrepreneurs passent encore entre les mailles du filet», a-t-il conclu.



Saint-Pacôme. Très beau 4 1/2, propre, non chauffé, non meublé. Entrée laveuse-sécheuse. Endroit tranquille, grand terrain, locker. Non-fumeur, pas d'animaux. Libre le 1^{er} juillet. (20/05) 418 852-2172

La Pocatière. Chambres à louer à différents prix (240\$ à 310\$ par mois). 4 minutes à pied de l'ITA et du cégep. Chauffé, éclairé, eau chaude incluse. Câble / Internet sans fil inclus. Meublée. Laveuse-sécheuse sur place gratuit dans la plupart des logements. Peut accueillir de 2 à 6 personnes selon le logement. (Inf).....418-714-4370

La Pocatière. Plusieurs 3 1/2 et 4 1/2 entre 519\$ et 570\$ par mois, chauffés, éclairés, entrée laveuse/sécheuse, situés au 98, 12e avenue Dallaire, près de tous les services. Immeuble calme et bien entretenu. Disponibles le 1er juillet. Pour informations ou visites : (Inf) 418 856-4327 418 868-3136

La Pocatière. Grand 4 1/2 au rez-de-chaussée, situé au centre-ville, près de tous les services, propre, bien éclairé, prix compétitif, entrée laveuse/sécheuse, non chauffé, non éclairé. Libre le 1^{er} juillet. (20/05) 418 856-5584 (laissez message)

LOGEMENTS À LOUER
Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière
Marco Gingras, concierge : 418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com

Bellema
Vous cherchez un logement ou un local commercial?
Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger
Logements chauffés et éclairés
DISPONIBILITÉ :
Local commercial sur la 4^e Avenue
Disponibles 1^{er} juillet :
1 1/2, 3 1/2 et 4 1/2
VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema S.E.C.
418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

À VENDRE
BONNE QUANTITÉ DE BOIS MOU
(sapin - épinette - tremble),
longueurs de 4 et 10 pieds.
Idéal pour cabane à sucre,
terrain de camping, etc.
Me contacter
après 17 h au
418 856-2957

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sosaaq.com (13/05)

RECHERCHE

À Saint-Onésime. Nous avons besoin d'une personne fiable et responsable pour venir en aide à une personne âgée souffrant d'Alzheimer, à la maison, de nuit. Horaire et salaire à discuter.(13/05) 418 856-4886 (Guylaine)

DIVERS À VENDRE

Lot d'aspirateurs centraux usagers (reconditionnés). Plusieurs modèles disponibles : Beam, Duovac, Electrolux, Eureka, Aspiratex. Idéal pour chalet, garage, atelier. (Inf) 418 856-3712

À vendre, les 5 premiers albums complets de « Rénovation Bricolage », avec étal et plusieurs revues. Le tout pour 120 \$. (Inf) 418 856-4853 (le soir)

À vendre, porcelets de 35 livres, porcs de 260 livres, prêts pour l'abattage. Perches de cèdre de 12 pieds, veilles et neuves. Piquets de cèdre de 8 pieds. (08/04 - 03/05) 418 492-3397

À vendre, grosses balles de paille de blé, blé Presido, séchoir à grains solaire, 2 silos à grains, herse ronde 14', 3 roues Honda et Harley-Davidson 1450 presque neuf. (13/05) 418 492-3244

GICLÉURS
PIERRE PLOURDE INC.
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLÉURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

À VENDRE
POMMES DE TERRE de table et semences blanches et rouges
FERME DESJARDINS & FILLES
418 498-3815 | 418 868-5236

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE
110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com

2010 FORD F-150 XTR 4X4 5.4 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 98 718 km C09-1082 SPÉCIAL 16 995\$	2010 FORD F-150 FX4 4X4 5.4 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 129 019 km C09-1079 SPÉCIAL 15 995\$	2010 FORD F-150 XTR 4X4 5.4 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 164 647 km C09-1086 SPÉCIAL 13 995\$	2011 GMC SIERRA 1500 SLE 4X4 4.8 L, 4 portes, auto., air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 763 km C09-1157 SPÉCIAL 13 495\$
2008 DODGE RAM 1500 SXT 4X4 5.7 L, 4 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 189 859 km C09-1154 SPÉCIAL 8 995\$	2005 FORD F150 FX4 4X4 5.4 L, air climatisé, roues alliage, automatique, tout équipé. Soul. 169 801 km C09-1137 SPÉCIAL 7 995\$	2007 FORD RANGER SPORT 4X2 5 vit., air climatisé, roues alliage, 3.0 L. Soul. 177 646 km C09-1131 SPÉCIAL 5 995\$	2014 MAZDA CX-5 GS 4X4 Automatique, toit ouvrant, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 133 254 km C09-1150 SPÉCIAL 12 995\$
2011 KIA SORENTO LX 4X4 Auto., 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 129 001 km C09-1107 SPÉCIAL 9 495\$	2010 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4 Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 134 761 km C09-1100 SPÉCIAL 8 495\$	2009 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4 Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 116 609 km C09-1111 SPÉCIAL 7 995\$	2010 DODGE JOURNEY SXT 4X2 Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 111 914 km C09-1084 SPÉCIAL 6 495\$
2009 SUBARU IMPREZA WRX 4X4 4 portes, 5 vitesses, toit, air climatisé, tout équipé, 2.5 L turbo. Soul. 216 010 km C09-1138 SPÉCIAL 5 395\$	2004 FORD MUSTANG LX CONVERTIBLE 5 vitesses, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 178 101 km C09-1129 SPÉCIAL 5 995\$	2012 CHEVROLET CRUZE LT ECO 4 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 99 010 km C09-1028 SPÉCIAL 7 995\$	2011 CHEVROLET CRUZE LT 4 portes, auto., air climatisé, tout équipé. Soul. 109 201 km C09-1030 SPÉCIAL 6 995\$
2012 HONDA CIVIC LX 5 vitesses, toit ouvrant, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 182 001 km C09-1152 SPÉCIAL 6 395\$	2012 MAZDA 3 GS 5 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 133 969 km C09-1142 SPÉCIAL 6 495\$	2011 FORD FUSION SE 4 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 113 671 km C09-1023 SPÉCIAL 5 995\$	2010 DODGE CHARGER 4 portes, automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 126 233 km C09-1146 SPÉCIAL 5 495\$
2011 SMART FOR TWO PURE PASSION Toit panoramique, automatique, air climatisé, tout équipé. Soul. 64 624 km C09-1145 SPÉCIAL 5 495\$	2010 CHEVROLET COBALT LT 2 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 79 710 km C09-1112 SPÉCIAL 5 395\$	2009 NISSAN VERSA 5 portes, automatique, air climatisé, bien équipé. Soul. 116 301 km C09-1139 SPÉCIAL 4 995\$	2013 NISSAN SENTRA SR VENDU TEL QUEL 4 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 167 020 km C09-1159 SPÉCIAL 4 295\$

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE ET COMMERCIAL CHAUFFÉ ET ÉCLAIRÉ
La Pocatière : espaces d'entreposage individuels, discrets, très propres et sécuritaires. Grandeurs disponibles à partir de 5' x 10' jusqu'à 15' x 20'.
Pour information : 418 894-3227
ENTREPOSAGE POCATIÈRE (1000 - 5^e avenue) entreposagepocatiere@bell.net

À LOUER
4 1/2, près de tous les services, au centre ville, LIBRE LE 1^{er} JUILLET 420\$/mois
510, av. Martin, Saint-Pascal en haut de la Tabagie Lunik
Demandez Stéphane
418 492-2096

À LOUER
21/2-31/2-4 1/2-5 1/2 meublés ou non, dans différents secteurs de Saint-Pascal. Appelez pour connaître nos disponibilités ou pour louer. Pas d'animaux. Priorité aux non-fumeurs.
Laurier Michaud
418 714-0707

APPARTEMENTS À LOUER
Meilleurs prix en ville!
LA POCATIÈRE
3 1/2 et 4 1/2 chauffés, éclairés près de tous les services 649, 651, 653, Du Verger
Très propres, service de conciergerie, buanderie, stationnement déneigé.
3 1/2 : 445\$/mois
4 1/2 : 540\$/mois
Références exigées.
Demandez Yannick Jean.
418 860-7731

MÉCANIQUE



- ✓ Changement de pneus
- ✓ Entretien mécanique printanier
- ✓ Changement d'huile
- ✓ Alignement des roues

COLLISION

Nous réparons tout, du pare-chocs avant au pare-chocs arrière



- ✓ Estimateur sur place
- ✓ Véhicule de courtoisie
- ✓ Réclamation d'assurance
- ✓ Travaux garantis à vie

CarrXpert
Carrossier expert®
KAMOURASKA

PROMOTION

Sur toute réparation de collision
**OBTENEZ le DÉCONTAMINANT
et SCELLANT de peinture
GRATUITEMENT**

Promotion valide du 22 avril au 22 mai 2020

ESTHÉTIQUE



Informez-vous sur nos
promotions en cours!

- ✓ Nettoyage intérieur de base
ou avec shampoing
- ✓ Décontaminant et scellant de peinture
- ✓ Polissage de phares
- ✓ Traitement d'ozone
- ✓ Traitement de peinture nano céramique

*Nous sommes là
pour vous!*

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

VITRES D'AUTO

- ✓ Réparation et remplacement de
pare-brise



PROMOTION

Sur tout REMPLACEMENT
de pare-brise
**OBTENEZ le DÉCONTAMINANT
et SCELLANT de peinture
GRATUITEMENT**

Promotion valide du 22 avril au 22 mai 2020

Renseignez-vous
sur notre
**TRAITEMENT
ANTIBACTÉRIEN**
pour l'intérieur de
votre véhicule!

Offert du 22 mai
au 30 août 2020



216, rue Rochette, Saint-Pascal 418 308-1001



Maintenant
disponible

Soyez assurés que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour protéger votre santé et la nôtre.